
LES RAPPORTS DU LISER

Étude de faisabilité

Observatoire transfrontalier du logement dans la
Grande Région

GORCZYNSKA Magdalena
BOUSCH Patrick

ETUDE DE FAISABILITÉ

OBSERVATOIRE TRANSFRONTALIER DU LOGEMENT DANS LA GRANDE RÉGION¹

GORCZYNSKA Magdalena

BOUSCH Patrick

Septembre 2020

¹ *Rapport effectué pour le compte de la Chambre des Députés et du Ministère du Logement du Grand-Duché de Luxembourg.*

Table des matières

Introduction : l'intérêt d'un observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région	3
1. Observatoire interrégional en Europe : exemples de structures existantes	6
1.1 L'observatoire transfrontalier du logement dans l'Euregio Meuse-Rhin	6
1.2 L'observatoire statistique transfrontalier (OST) : une collaboration franco-suisse	8
1.3 Le All-Island Research Observatory (AIRO) : une collaboration entre l'Irlande du Nord et du Sud	9
1.4 L'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)	11
2. Recommandations en vue du lancement d'un observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région	12
2.1 Une mission principale : renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur du logement	12
2.2 Identification des thèmes prioritaires	14
2.3 Disponibilité de données comparables et manque d'informations	20
2.4 Scénarios pour la création d'un observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région ...	24
Conclusions	40
Références	42

ANNEXES

Annexe 1a. Répertoire des organismes et des institutions recensés dans la Grande Région

Annexe 1b. Répertoire des organismes et des institutions contactés dans la Grande Région

Annexe 2. Liste des bases de données relatives au logement dans la Grande Région

Annexe 3. Liste des indicateurs partagés par les collaborateurs potentiels du projet

Annexe 4. Méthodologie pour délimiter le périmètre de la région fonctionnelle dans la Grande Région

Introduction : l'intérêt d'un observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région

La **Grande Région** rassemble **quatre pays** à travers **cinq régions** : les Länder de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat en Allemagne, une partie de la région Grand Est (avec les départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Meuse, qui forment l'ancienne région Lorraine) en France, le Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que la Région wallonne. Son territoire, d'une superficie de 65 401 km², accueille plus de 11,5 millions de personnes (au 1^{er} janvier 2015), soit 2,3 % de la population totale de l'Union européenne des 28. Avec ses quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie par la Wallonie, où vivent près de 3,6 millions de personnes (dont 76 000 personnes pour la Communauté germanophone de Belgique). La troisième place revient à la Lorraine, qui comptabilisait quelque 2,34 millions d'habitants début 2013. Les plus petites composantes régionales, à savoir la Sarre et le Luxembourg, comptent respectivement un million et un peu plus de 600 000 habitants. La spécificité de la Grande Région repose sur son **caractère transfrontalier** : en 2017, plus de 230 000 personnes ont franchi chaque jour une frontière dans la Grande Région afin de se rendre sur leur lieu de travail situé dans une région voisine, dont 176 000 vers le seul Luxembourg.

Suite à la conférence dédiée au logement organisée par la présidence luxembourgeoise du Conseil parlementaire interrégional le 20 octobre 2017 à Luxembourg, M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Chambre des députés du Luxembourg, a exprimé son intérêt pour la création d'un Observatoire du logement à l'échelle transfrontalière. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration en matière de logement entre chercheurs, praticiens et décideurs politiques dans la Grande Région afin de disposer d'une meilleure connaissance du marché immobilier transfrontalier.

Le Conseil parlementaire interrégional mentionne, dans sa recommandation du 1^{er} juin 2018 portant sur la problématique du logement dans la Grande Région, le besoin « *de renforcer la coopération transfrontalière entre les acteurs spécialisés dans l'analyse de la situation du logement au sein des différentes zones de la Grande Région* » et de constituer « *un observatoire du logement de la Grande Région* ».

La déclaration commune du 30 janvier 2019, formulée par les exécutifs dans le cadre du XVI^e Sommet de la Grande Région, souligne la volonté « d'encourager les acteurs des différents partenaires du territoire [de la Grande Région] à analyser la situation du logement » et « de constituer un observatoire du logement de la Grande Région, comme le propose le Conseil parlementaire interrégional ».

Enfin, l'idée de créer l'Observatoire transfrontalier est également ancrée dans le besoin, explicitement formulé, d'impliquer davantage les différents niveaux de gouvernance et d'encourager la coopération d'acteurs privés dans la Grande Région (Chilla *et al.*, 2010). En pratique, les programmes INTERREG IVa 2007-2013 et INTERREG Va 2014-2020 visent à intensifier la collaboration transfrontalière au sein de la Grande Région, au moyen de projets locaux et régionaux. Toutefois, les axes prioritaires des deux programmes n'ont jamais traité directement la question du logement ou de l'habitat.

Ainsi, nous constatons que la création d'un tel observatoire permettrait de faire progresser considérablement les connaissances en matière de logement notamment sur le fonctionnement des marchés de l'immobilier dans les régions voisines au Luxembourg (leurs organisations institutionnelles, les types de contraintes pour y accéder, etc.) et la possibilité de développer un marché de l'immobilier transfrontalier. Ces connaissances sont nécessaires afin de faire face à plusieurs défis sociétaux, à savoir :

1. Une offre de logements qui demeure insuffisante au Luxembourg. Du fait de l'exceptionnelle croissance démographique du pays depuis des décennies (+15 % au total entre 2010 et 2016) et de la difficulté d'augmenter dans une proportion significative le nombre de logements disponibles, l'écart entre l'offre de logements et la demande reste considérable. Ces pressions foncières et immobilières sont à l'origine d'une importante mobilité résidentielle transfrontalière des ménages.

Contributions potentielles de l'OtL :

- *Identifier la nature de l'offre (transfrontalière) de logements existants/en construction au Luxembourg et dans les régions voisines (types de logements, surface, ancien, neuf, etc.).*
- *Échanger sur les bonnes pratiques pour accroître l'offre de logements (par ex., les méthodes et outils qui permettraient de mobiliser davantage les logements vacants).*

2. Une pénurie de logements abordables. Du fait de l'écart persistant entre l'offre et la demande, les prix des logements et les loyers n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières décennies au Luxembourg. Au 2^e trimestre 2019, les prix des logements ont augmenté de 11,4 % par rapport au 2^e trimestre 2018, contre 7,1 % en 2018, 5,6 % en 2017 et 6,0 % en 2016 (Le logement en chiffres, 2019). Cette hausse des prix de vente et des loyers contribue à l'augmentation des dépenses des ménages pour le logement. Entre 2010 et 2018, elles ont ainsi augmenté de 15,8 % (Observatoire de l'habitat, 2020a). Ce phénomène rend plus difficile l'accès au marché immobilier pour les ménages à faible revenu (Observatoire de l'habitat, 2020b) et pousse ces derniers à recourir au parc de logements des pays voisins.

Contributions potentielles de l'OtL :

- *Analyser le marché immobilier, le prix des logements existants et en construction selon leur type (maison, appartement) et leur ancienneté, au Luxembourg et dans les régions voisines.*
- *Recueillir et partager des informations sur les bonnes pratiques locales en matière de conception, de construction et de financement de logements abordables (par ex., fiches synthétiques de projets, instruments politiques).*

3. La nécessité de maintenir la qualité des logements et d'en réduire la facture énergétique. L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments résidentiels (vers une consommation d'énergie quasi nulle) est un objectif clé pour les pays de l'Union européenne. Le Luxembourg a notamment introduit le passeport énergétique, renforcé progressivement les normes énergétiques pour la construction et créé des subventions pour la rénovation énergétique.

Contributions potentielles de l'OtL :

- *Recueillir des données et analyser l'évolution de la qualité des immeubles résidentiels existants au Luxembourg et dans les régions voisines (classe énergétique, types de travaux de rénovation entrepris).*
- *Recueillir des données sur la qualité énergétique des nouvelles constructions au Luxembourg et dans les régions voisines.*
- *Recueillir et échanger des informations en matière de soutien à la rénovation énergétique, d'écoconstruction (types de prêts, bonification, réduction fiscale, etc.), et des différents acteurs engagés (ministères, communes, associations, agences régionales pour la rénovation, etc.).*

4. La difficulté de recenser efficacement les besoins en logement à l'échelle locale. Les décideurs politiques ont besoin d'informations actualisées sur la demande en logement pour pouvoir répondre efficacement aux besoins, tant en ce qui concerne les logements que les infrastructures de transports, les places en crèche et à l'école, les réseaux d'électricité et d'eau, etc.

Contributions potentielles de l'OtL :

- *Identifier et analyser les flux résidentiels transfrontaliers (structures, catégories de ménages, motivations, etc.).*
- *Échanger sur les bonnes pratiques, par exemple en matière d'estimation des besoins.*

Ce rapport s'intéresse aux résultats d'une étude de faisabilité réalisée par le LISER entre 2019 et 2020. Il vise à présenter les modalités de création et d'organisation de l'Observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région, en particulier le contenu du projet, les partenariats potentiels et les scénarios de financement d'un tel Observatoire.

Les principaux objectifs de l'Observatoire transfrontalier seront les suivants :

- Établir un réseau au sein de la Grande Région impliquant les institutions actives dans le recueil de données, la surveillance, l'analyse et la recherche sur les thématiques du logement et de l'habitat.
- Recueillir certaines données manquantes, travailler sur l'harmonisation des données et des statistiques, et échanger en matière de bonnes pratiques pour améliorer les données déjà disponibles.
- Réaliser des études et recherches communes sur le logement et l'habitat dans une perspective comparative à l'échelle transfrontalière.

Le but est de créer un outil de veille et d'anticipation au service des acteurs issus des différents niveaux institutionnels en charge de définir et de mettre en œuvre la politique du logement dans la Grande Région. En outre, il sera pour cela nécessaire de disposer d'informations concrètes et à jour, qui pourront être recueillies via une observation territoriale.

1. Observatoire interrégional en Europe : exemples de structures existantes

Ce chapitre vise à présenter quatre exemples d'observatoires interrégionaux en Europe : (1) le « Wohnmonitor » (Observatoire transfrontalier du logement dans l'Euregio Meuse-Rhin), (2) l'Observatoire statistique transfrontalier franco-suisse ; (3) l'AIRO en Irlande ; et (4) l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région. Ces quatre organismes se distinguent par leur structure organisationnelle, leurs modes de financement et la portée des actions qu'ils réalisent. Ces informations ont contribué à enrichir notre réflexion sur les scénarios possibles pour l'établissement de l'Observatoire transfrontalier du logement.

1.1 L'observatoire transfrontalier du logement dans l'Euregio Meuse-Rhin

Le projet « Wohnmonitor », cofinancé dans le cadre du programme INTERREG V, vise à mettre en place un observatoire transfrontalier du logement dans l'Euregio Meuse-Rhin. Le projet, coordonné par la Région d'Aix-la-Chapelle, a démarré en décembre 2018.

La zone de peuplement transfrontalière de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), en particulier les zones de densification et d'intégration (Parkstad Limburg-Vaals, Pays-Bas/région du nord d'Aix-la-Chapelle, Allemagne/Belgique de l'Est/région du sud d'Aix-la-Chapelle/Maastal, Province de Limbourg, Pays-Bas et Belgique/province de Liège, Belgique) ont enregistré une pression démographique croissante ces dernières années. De plus, les zones de croissance, de stagnation et de déclin se côtoient à une très petite échelle. Toutefois, nous manquons d'informations détaillées sur ces différents processus au-delà des frontières. Comment les espaces transfrontaliers peuvent-ils être délimités en termes de lieux de vie et de travail ? Quelle est la structure du parc de logements dans les zones transfrontalières (en termes de type des logements, de statut d'occupation et de prix) ? Quels seront les nouveaux projets résidentiels ? À quels soldes migratoires pouvons-nous nous attendre, à l'avenir, à l'échelle régionale et locale ? Comment définir la localisation des futures réserves de surface pour l'habitat ? Enfin, comment ces connaissances peuvent-elles être utiles pour une meilleure coordination de l'habitat à l'échelle transfrontalière ? Pour le moment, ces questions ne trouvent pas de réponse satisfaisante au-delà des frontières. Elles constituent donc un obstacle à une action commune en matière de planification du logement, qu'il s'agisse de construction ou de démolition.

Objectifs

Le principal objectif est de pallier le manque d'information à l'échelle transfrontalière et la séparation des marchés immobiliers nationaux, mais aussi de contribuer au renforcement de l'EMR en tant que lieu d'habitation. Le projet vise également à encourager un développement rapproché et coordonné des zones de logement interconnectées entre les trois pays, ainsi qu'à assurer une meilleure information et une meilleure communication pour la population résidente et les nouveaux citoyens. Le principal défi est qu'en raison du manque d'informations à jour pour les différents pays, il n'est pas possible de tirer des enseignements pertinents pour améliorer la coordination transfrontalière afin de mieux exploiter les possibilités de développement de la région frontalière. Les activités centrales de l'Observatoire seront l'analyse transfrontalière de l'intégration résidentielle et du marché du logement, et la collecte d'autres données comparables sur le secteur résidentiel.

L'Observatoire ne fournira pas seulement des données, mais facilitera aussi la coopération transfrontalière entre les parties prenantes dans le domaine du logement. Principalement axé sur les pouvoirs publics et les professionnels, il aidera à promouvoir une approche transfrontalière

du logement dans l'Euregio. Dans un second temps, son action pourra également bénéficier à la population.

Le projet « EMR Monitor » tirera parti des enquêtes régionales déjà réalisées en matière d'habitat et de logement, et améliorera et comparera de manière significative les bases d'informations régionales et eurégionales. Ces informations seront ensuite diffusées auprès du public professionnel, ainsi que du grand public. Le projet inclura plusieurs parties :

Une analyse transfrontalière de l'intégration du logement et du marché du logement sur la base des données relatives à l'évolution démographique et aux prévisions, les données résidentielles (telles que le parc de logements, la construction, la planification) ;

Une collecte d'informations supplémentaires et des données géoréférencées pour suivre les évolutions des zones résidentielles transfrontalières ;

Le développement d'un modèle transfrontalier de données harmonisées en matière de logement dans la région EMR ;

Le développement d'une application Web cartographique (moniteur résidentiel), un outil multifonctionnel et multilingue.

Partenaires

ASBL LIÈGE EUROPE MÉTROPOLE

Province de Limbourg (Pays-Bas)

Province de Limbourg (Belgique)

Ministère de la Communauté germanophone au sein du ministère de la Communauté germanophone, partenaire du projet. L'interlocuteur est M. Jonas Krott (jonas.krott@dgov.be), +32 087 876 748.

L'investigateur principal du projet est la région Aachen Zweckverband. Les interlocuteurs sont M. Fabian Thimm (thimm@regionaachen.de) et Mme Christina Breuer (breuer@regionaachen.de).

Financement

Total des coûts éligibles : 1 757 504,12 €

Contribution du Fonds européen de développement régional (FEDER) : 878 752,05 €

Types de livrables

L'objectif de ce projet est la création d'une **nouvelle base communale d'information et de coopération dans le domaine du logement**, qui n'existe pas encore dans les régions frontalières européennes. Cette base devrait encourager, pour l'EMR, un développement transfrontalier et régional proactif en tant que lieu de résidence privilégié. Elle permettra de mettre en place **un modèle transfrontalier de données harmonisées** et d'informations régionales, qui seront automatiquement mises à jour et exploitées au-delà du projet.

Plus d'informations

<https://www.interregemr.eu/projets/wohnmonitor-emr-1-fr>

1.2 L'observatoire statistique transfrontalier (OST) : une collaboration franco-suisse

L'OST, institué en 2001 à l'initiative du Comité régional franco-genevois, couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que les cantons suisses de Genève et de Vaud. Depuis sa création, son rôle a fortement évolué, d'un observatoire qui mesurait uniquement les effets de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux vers un observatoire qui fournit des informations nécessaires aux études relatives à la région transfrontalière. La mission, les activités et l'organisation de l'Observatoire statistique transfrontalier sont définies dans une convention-cadre, signée en 2007 et renouvelée tous les 5 ans.

Objectifs

L'OST rassemble, traite, valorise, documente et stocke des données de nature statistique relatives à l'espace transfrontalier, sur plusieurs thèmes prioritaires tels que la démographie, le marché du travail, la mobilité et le développement économique. Selon la convention-cadre signée en 2007, sa mission englobe les actions suivantes :

- La mise à jour des indicateurs permettant de suivre les évolutions démographiques, économiques et sociales de l'espace transfrontalier ;
- Des observations et des analyses thématiques ;
- Des études prospectives (notamment en ce qui concerne la démographie) ;
- La valorisation des données disponibles.

Toutes ces données sont recueillies à deux échelles : celle de l'espace franco-valdo-genevois et, selon la disponibilité des données statistiques, celle de l'agglomération transfrontalière.

L'OST constitue aujourd'hui un instrument de veille et d'anticipation au service des acteurs et décideurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques transfrontalières.

Types de livrables

L'OST utilise plusieurs méthodes de vulgarisation des résultats publiés sur son site Internet, notamment des tableaux de données, des graphiques, des cartes, des communiqués de presse, des publications thématiques et des synthèses annuelles.

Partenaires et organisation

L'OST est mis en œuvre par deux instituts statistiques, à savoir pour l'INSEE Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la France et l'Office statistique du canton de Genève (OCSTAT) pour la Suisse. L'Office statistique du canton de Vaud met à disposition ses données. Ainsi, l'OST est un organisme statistique public qui garde son indépendance scientifique et veille à l'impartialité en matière d'établissement et de présentation des informations. L'OST applique plusieurs principes fondamentaux, tels que le caractère public de l'information statistique élaborée (mise à disposition, clarté des concepts et des méthodes, etc.), l'accessibilité, la simultanéité de diffusion et la qualité des informations statistiques.

Les travaux de l'OST sont orientés par un Comité de pilotage présidé par les deux secrétaires généraux du CRFG (Comité régional franco-genevois). Ce comité se compose d'élus ou de techniciens mandatés et désignés par l'État de Genève, des préfets des régions concernées, des présidents des Conseils généraux (le Préfet et le Président du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Président du Conseil général de la Haute-Savoie, le Président du

Conseil général de l'Ain, le Président de l'ARC), des directeurs de l'INSEE Rhône-Alpes et de l'OCSTAT et d'un représentant de la région de Nyon.

Les partenaires collaborent avec les instituts statistiques concernés à titre gratuit. L'OST dispose de l'équivalent de deux postes (statisticien et chargé d'études) à temps plein, intégrés aux deux institutions statistiques. Ces dernières mettent également à disposition leurs infrastructures matérielles, techniques et scientifiques. L'OST dispose de moyens pour couvrir les frais d'impression, d'expédition et de déplacement validés par le Comité de pilotage.

Financement

Les frais de personnel sont pris en charge par les deux partenaires. Les autres frais sont financés à parts égales par les deux parties.

Plus d'informations

<http://www.statregio-francosuisse.net/presentation/description.asp>

1.3 Le All-Island Research Observatory (AIRO) : une collaboration entre l'Irlande du Nord et du Sud

L'AIRO est une unité de recherche de l'Université de Maynooth qui a créé un portail de données spatiales axé sur l'amélioration des politiques fondées sur des faits en Irlande.

9

Objectifs

L'AIRO se charge de recueillir, d'analyser et de fournir des données et des outils pour des analyses démographiques, sociales, économiques, du logement, environnementales et de planification spatiale. L'AIRO a pour objectif de contribuer à une meilleure planification et à une meilleure prise de décision. L'AIRO propose également une série d'ateliers de formation et de développement dans le domaine des systèmes d'information géographique (SIG) et de la planification fondée sur des faits.

Partenaires et organisation

L'AIRO est une cellule d'analyse spatiale et de planification au sein de l'Institut national de développement régional et d'analyse spatiale (NIRSA) de l'Université de Maynooth. Son équipe comprend cinq personnes : le directeur, deux experts en analyse de données, un expert SIG et un expert en analyse environnementale.

Financement

L'AIRO réalise des projets pour des clients issus du secteur public ou privé sur le territoire insulaire de l'Irlande. Il est également impliqué dans un certain nombre de projets de planification spatiale paneuropéens (par exemple, les projets de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen – ESPON, en anglais).

Types de livrables

L'AIRO produit des cartes, des données et des recommandations relatives aux politiques publiques. Il met à disposition un ensemble de données spatiales multiéchelle (à l'échelle locale, départementale, régionale, insulaire et européenne), ainsi que des outils spécialisés facilitant leur analyse. Tous les documents produits servent au secteur public et à la société civile, et sont disponibles à titre gratuit sur leur site Internet. L'AIRO réalise également des recherches et propose des formations en SIG et en planification fondée sur des faits. L'AIRO met des données à disposition du grand public via l'AIRO Datastore.

Exemple : All-Island Housing Monitoring Tool (outil de surveillance du marché du logement insulaire)

Cet outil de cartographie et de surveillance des indicateurs du marché du logement combine des données des deux territoires d'Irlande. En facilitant l'accès à des statistiques comparables, cet outil de surveillance constitue une étape clé dans la résolution des problèmes courants dans le secteur du logement. Pour la première fois, les chercheurs, les décideurs politiques et les acteurs du domaine peuvent accéder à des indicateurs de logement qui sont comparables à l'échelle des autorités locales en Irlande du Nord et à l'échelle des comtés/villes en République d'Irlande. Les principales sources d'information sur le logement en Irlande du Nord sont le *Northern Ireland Housing Executive* (NIHE) et le site Web *Northern Ireland Neighbourhood Information Service* (NINIS). Pour la République d'Irlande, les données sur le logement proviennent du Département du logement, du Département de l'environnement, du patrimoine et des administrations locales (DEHLG) et de l'Office central statistique (CSO).

Cet atlas du logement est l'un des trois projets d'indicateurs de données géographiques entrepris par l'AIRO dans le cadre du réseau de planification et de formation transfrontalier (CrosSPiAN) de l'ICLRD (Centre international pour le développement local et régional). Les deux autres projets sont : l'établissement d'un indice de pauvreté couvrant toute l'île et d'un indice d'accessibilité. Il est **financé par INTERREG IVA**, administré par l'organe spécial des programmes de l'UE, et fait partie d'une initiative plus vaste gérée par le **Centre d'études transfrontalières de l'Observatoire de la coopération transfrontalière nord-irlandaise** (INICCO). Ce programme triennal encourage le développement d'un réseau de planification transfrontalière en renforçant et en promouvant les possibilités de collaboration existantes et en abordant les besoins identifiés.

À ce jour, les indicateurs suivants sont produits pour l'ensemble de l'île : stock de logements de 1991 à 2009 (total de logements, % de la variation du stock de logements, stock total pour 1 000 habitants) ; logements achevés (achevements totaux de logements après 2004, variation en % du nombre total de logements achevés, achevements totaux pour 1 000 habitants) ; nombre de logements vacants taux de vacance (par ex., résidences secondaires), taux de vacance pour 1 000 habitants occupant un logement locatif ; statut d'occupation (total et % de propriétaires occupants, total et % de logements sociaux, total et % de logements en location privée) ; types de logements (total et % de logements conventionnels, total et % de maisons et d'appartements).

Afin de rendre les indicateurs de logement aussi interactifs et accessibles que possible, l'équipe du projet AIRO a développé **un outil de cartographie en ligne permettant d'afficher les résultats**. Les utilisateurs de cet outil peuvent désormais visualiser les données, explorer les tendances et surveiller les indicateurs clés, ce qui permet d'optimiser la prise de décision. Les utilisateurs peuvent également interroger des données et créer des cartes. L'outil de surveillance du logement pour l'ensemble de l'île est actuellement disponible (en version bêta) sur le site Web de l'AIRO (www.airo.ie/mapping-module). Les utilisateurs du site doivent s'inscrire pour avoir accès aux outils de cartographie. Étant donné que le site est destiné à éclairer la planification, les politiques publiques et la recherche, les inscriptions ne sont ouvertes qu'aux membres d'organismes publics.

Plus d'informations

<http://airo.maynoothuniversity.ie/about-airo>

1.4 L'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)

Avant la création de l'OIE, le réseau des instituts experts et des organismes spécialisés dans l'observation du marché de l'emploi a bénéficié pendant dix ans du soutien des autorités politiques de la Grande Région et des programmes INTERREG IIIC et INTERREG IVA.

Objectifs

L'OIE est chargé de réunir et de traiter les données relatives à l'emploi et au marché du travail interrégional, et d'assurer des fonctions d'analyse, de veille, d'alerte, de conseil et d'aide à la décision pour les acteurs politiques et socioprofessionnels de la Grande Région. L'OIE apporte une contribution essentielle à l'amélioration des connaissances, du suivi et du fonctionnement du marché du travail commun aux territoires qui composent la Grande Région.

Partenaires et organisation

L'OIE est placé sous l'autorité d'un Comité de pilotage interrégional qui définit les thèmes prioritaires en concertation avec les responsables politiques de la Grande Région. Ce Comité se compose de représentants de chaque composante de la Grande Région, de représentants du Comité économique et social de la Grande Région et d'un représentant du Groupe de travail des offices statistiques de la Grande Région.

L'OIE permet la collaboration des partenaires suivants :

- L'Agence pour le Développement de l'Emploi du Grand-Duché de Luxembourg (ADEM) et le *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research* (LISER)
- Centre de ressources et de documentation EURES/Frontaliers Grand Est
- Ostbelgien Statistik (Communauté germanophone de Belgique)
- INFO-Institut, Sarrebruck
- IWEPS, Wallonie
- Mission transfrontalière, Conseil régional du Grand Est

Financement

Depuis 2011, l'OIE est financé à parts égales par les différentes composantes de la Grande Région. Les financeurs sont le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande région du Grand-Duché de Luxembourg, le ministère des Affaires sociales, du Travail, de la Santé et de la Démographie de la Rhénanie-Palatinat, le ministère de l'Économie, du Travail, de l'Énergie et des Transports de la Sarre, le GIP Lorraine Parcours Métiers (anciennement OREFQ) en Lorraine, et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) en Wallonie.

Types de livrables

Un rapport est produit tous les deux ans sur la base des données traitées. Celui-ci est mis à la disposition des régions partenaires.

Plus d'informations

<https://www.iba-oie.eu/Le-comite-de-pilotage.83.0.html?&L=1>

2. Recommandations en vue du lancement d'un observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région

Les recommandations du Conseil parlementaire interrégional (2018) relatives au logement dans la Grande Région mentionnent deux axes de développement. Le premier axe porte sur un renforcement de la collaboration et sur la concertation accrue des décideurs politiques afin de mieux mobiliser les atouts existants pour pouvoir répondre aux défis sociaux et économiques dans la Grande Région. Cet objectif pourrait se concrétiser au travers d'une politique commune d'aménagement du territoire et du logement. Le deuxième axe porte sur la surveillance de l'évolution, au sein de la Grande Région, de l'accès à la propriété et à des logements abordables, et du nombre et de la qualité des logements (notamment des logements sociaux).

Ainsi, nous sommes partis du constat que l'Observatoire transfrontalier du logement devrait d'abord créer **une plateforme de collaboration entre les acteurs en charge de l'habitat et du logement dans la Grande Région**. Les avantages de cette plateforme seraient multiples. D'une part, elle rassemblerait des données existantes pour créer des statistiques, des cartes et des analyses à l'échelle de la Grande Région afin de suivre l'évolution et les dynamiques du marché immobilier, des conditions de logement, contribuant ainsi grandement à la qualité de vie dans la Grande Région. Elle faciliterait également l'échange entre les partenaires de bonnes pratiques en matière de construction de logements (notamment de logements passifs), de rénovation ou de développement de modèles de logements abordables. Enfin, cette plateforme pourrait faciliter la collaboration entre les partenaires de la Grande Région visant à réaliser des projets de recherche et d'études de grande envergure (par ex., une enquête sur les besoins, les modes de vie, les pratiques quotidiennes de la population transfrontalière), ainsi que des projets locaux bilatéraux.

2.1 Une mission principale : renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur du logement

Lors du recensement des acteurs institutionnels publics et privés dans la Grande Région, nous avons identifié plus de 60 entités liées au logement et à l'habitat dans les trois pays frontaliers du Luxembourg (voir la liste des acteurs en Annexe 1a). Ce groupe inclut plusieurs catégories d'entités politiques et territoriales : l'État et les organismes apparentés (par ex., les ministères et les agences nationales), les collectivités régionales et locales (par ex., les conseils régionaux, les groupements de communes et les communes), les établissements de recherche (par ex., les centres de recherche et les universités), les offices statistiques, les organismes associatifs (les ADIL et autres associations), ainsi que les établissements de crédit.

Pour élaborer l'étude de faisabilité, nous avons pris contact avec plusieurs acteurs institutionnels dans la Grande Région (cf. Annexe 1b pour consulter les coordonnées de nos interlocuteurs). Ceci nous a permis d'identifier les acteurs institutionnels clés ayant un potentiel important pour développer des collaborations :

- Les différentes institutions étatiques et organismes apparentés :
 - ✓ Deux ministères au Luxembourg : celui du Logement et celui de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire.
 - ✓ Deux ministères en Allemagne : celui des Finances (Rhénanie-Palatinat) et celui de l'Intérieur, du bâtiment et des sports (Sarre).

- ✓ La région Grand Est et les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle (France).
 - ✓ La région wallonne (Belgique).
 - ✓ La banque d'investissement et structurelle de Rhénanie-Palatinat (ISB).
 - ✓ Le secrétariat du Sommet de la Grande Région (Luxembourg).
- Les collectivités territoriales et locales :
 - ✓ Les intercommunalités et les agences d'urbanisme en France (Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville, Agence d'urbanisme AGAPE Lorraine Nord).
 - ✓ Les collectivités régionales en Allemagne (par ex., Eifelkreise Bitburg-Prüm, commune d'Irrel en Rhénanie-Palatinat).
 - ✓ Les intercommunalités en Belgique (par ex., IDELUX, agence de développement économique durable de la Province de Luxembourg).
 - ✓ EuRegio SaarLorLux+ et d'autres réseaux de villes tels que QuattroPole ou Tonicités.
 - Les établissements de recherche, centre d'études et instituts statistiques de la Grande Région :
 - ✓ Le portail statistique de la Grande Région, SIG-Grande Région.
 - ✓ L'Observatoire de l'Habitat et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research.
 - ✓ L'institut fédéral allemand de la recherche sur le bâtiment, la ville et le développement urbain, ou BBSR (Allemagne).
 - ✓ Le Centre d'Étude en Habitat Durable (Wallonie, Belgique).

Les différentes institutions de chaque pays sont dotées de compétences différentes en matière d'habitat.

En **France, même si l'État garde un rôle clé en matière de logement** (il gère la politique du logement, ainsi que l'attribution des aides à la pierre et à la personne et des aides fiscales), les collectivités locales, en particulier **les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, occupent une place de plus en plus déterminante**. Les EPCI sont chargés d'élaborer et de mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH), un outil de programmation de premier ordre pour mener une politique de l'habitat efficace au niveau local. De plus, les EPCI disposant d'un PLH peuvent conclure une convention par laquelle l'État leur délègue la compétence pour l'attribution des aides à la pierre. Dans le cadre du PLH, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un dispositif d'observation annuel. Le but d'un tel **observatoire de l'habitat** est double : évaluer la réalisation des actions définies dans le cadre du PLH, et identifier l'évolution des marchés immobiliers et des équilibres démographiques et sociaux afin de réajuster, si nécessaire, les politiques et les actions. Le document se décompose en trois parties : la description du parc et de l'évolution des besoins en logement ; les réalisations de l'année (production de logements privés, sociaux, résidences étudiantes, foyers d'hébergement, etc.) ; et la synthèse des données par commune et la liste des nouveaux logements sociaux intégrés à l'inventaire SRU.

En Belgique, la politique du logement est pratiquée à l'échelle régionale. Chaque région développe sa propre stratégie pour remédier aux problèmes rencontrés dans les quartiers les plus vulnérables et fragilisés par la précarité. En Wallonie, les actions sont centrées sur la maîtrise du développement spatial (Francq *et al.*, 2010). **Les communes**, qui détiennent de nombreux leviers en matière de logement (salubrité, lutte contre l'inoccupation, etc.) et **la Société Wallonne du Logement (SWL)** constituent les deux acteurs les plus importants. « *Le Code wallon de*

l'habitation durable (2019) reconnaît la commune comme opérateur du logement et confirme l'ancrage local de la politique du logement en consacrant le rôle essentiel que la commune joue, depuis des lustres, en cette matière. Ce rôle se traduit notamment au travers de la synergie avec la Région, ainsi qu'avec les autres acteurs « locaux » du logement : sociétés de logement de service public, AIS, partenaires privés. » (<http://www.uvcw.be/articles/33,226,226,0,2292.htm>). La SWL assure la tutelle, le conseil et l'assistance technique, financière et administrative des 64 sociétés de logement de service public (SLSP). Elle joue le rôle d'intermédiaire entre lesdites sociétés et le Région wallonne. D'une part, le **Centre d'Études en Habitat Durable (CEHD) de Wallonie** est chargé de préparer les différentes analyses pour les opérateurs publics de logement wallons. D'autre part, plusieurs études démographiques (incluant des analyses du bassin résidentiel) sont menées par l'**Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)**. Enfin, certaines informations, par exemple concernant les logements insalubres et les expulsions, sont enregistrées à l'échelle communale. La qualité de ces données reste toutefois discutable.

En Allemagne, la politique du logement est intégrée à la politique de l'aménagement du territoire. Les différentes lois relatives au logement et à l'aménagement du territoire sont élaborées par le ministère fédéral de l'Intérieur, du Bâtiment et de la Communauté (IMC). Ce dernier s'appuie sur les instituts de recherche et de développement ainsi que sur les services scientifiques de l'institut fédéral allemand de la recherche sur le bâtiment, la ville et le développement urbain (BBSR), créé en 2009 à la suite de la fusion entre le département scientifique de l'Institut fédéral de la recherche sur le bâtiment et le développement urbain (BBR) et de l'Institut de réhabilitation et de modernisation des bâtiments (IEMB). En Sarre, le ministère de l'Intérieur, du Logement et du Sport participe à l'élaboration du plan de développement du Land (*Landesentwicklungsplan*, LEP). Il coordonne les besoins en foncier et assure l'aménagement du territoire et l'occupation du sol, tout en veillant aux intérêts supra-locaux. Le LEP est guidé par le principe d'amélioration des conditions de vie et de développement territorial durable. En Rhénanie-Palatinat, les objectifs et les principes de l'aménagement du territoire sont fixés par le programme de développement du Land (*Landesentwicklungsprogramm*) ; la planification régionale est gérée par le Land et les communes. Le plan régional d'aménagement du territoire (*regionaler Raumordnungplan*, ROP) est élaboré par chacune des quatre régions autonomes de la Rhénanie-Palatinat. Il concrétise et complète les objectifs et les principes du programme de développement régional. Il définit notamment les besoins locaux en logement et applique les règlements. Enfin, les communes (*Gemeinden*) et les communautés de communes (*Verbandsgemeinde*) élaborent leurs propres plans locaux dans la droite ligne des plans régionaux. Ces plans locaux comprennent la localisation des zones résidentielles et la densité maximale. L'observation des différents phénomènes s'effectue à l'échelle du *Bund* et des *Länder*. Par ailleurs, les offices statistiques et les institutions privées sont chargés de recueillir les informations et les données statistiques et de les publier, lorsque l'observation n'est pas réalisée à l'échelle locale.

2.2 Identification des thèmes prioritaires

Notre analyse s'appuie sur l'étude des informations contenues dans les documents stratégiques des institutions consultées, de même que sur des entretiens effectués auprès des acteurs sollicités en tant que partenaires potentiels du projet.

De manière générale, l'observation du marché transfrontalier du logement intéresse les deux régions et les deux Länder frontaliers. Cependant, nos interlocuteurs rapportent des situations et des préoccupations particulières à chaque entité. Dans les sections suivantes, nous présentons un résumé des thèmes et des problématiques d'étude identifiés au cours de notre étude de préfiguration.

2.2.1 Une collaboration plus étroite entre les régions voisines dans la Grande Région

Nous avons identifié plusieurs documents stratégiques élaborés par les régions membres de la Grande Région, qui soulignent la nécessité de collaborer à l'échelle transfrontalière en matière d'habitat et d'aménagement du territoire.

À l'échelle de la Grande Région, le projet de Schéma de développement territorial de la Grande Région (SDTGR), composante du programme INTERREG VA, doit permettre d'aboutir à un Schéma de développement territorial partagé par l'ensemble des acteurs de la Grande Région. L'objectif sera de stimuler l'innovation au sein de la Grande Région au travers notamment de l'identification des enjeux et des opportunités découlant des dynamiques actuelles de développement socioéconomique, et de la définition d'une stratégie intégrée polycentrique et transfrontalière, qui doit accroître l'attractivité et la compétitivité de la Grande Région (<https://amenagement-territoire.public.lu/fr/grande-region-affaires-transfrontalieres/SDT-GR.html>). L'habitat fait partie des enjeux identifiés à l'échelle des territoires de la Grande Région (SDTGR, 2018), en particulier l'offre de logements destinés à la population vieillissante, la mutation de la population active et la rénovation des logements. Ils doivent être pris en compte pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la Grande Région.

En Allemagne, le Programme de développement du Land de Rhénanie-Palatinat² (2008) souligne le souhait de poursuivre et de renforcer la coopération transfrontalière. En particulier, le développement territorial de la région Saar-Lor-Lux+ ou le projet « Futur 2020 » de la Grande Région pourrait inclure des objectifs politiques et des options pour le développement transfrontalier. Au titre de la coopération transfrontalière bilatérale entre l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg, un concept de développement de la Haute vallée de la Moselle a été élaboré en 2016 avec la participation de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat. Les résultats de ce concept ont été synthétisés dans un document publié en 2018. L'une des recommandations porte tout particulièrement sur la coopération efficace en matière de développement de l'habitat. L'extrait ci-dessous recommande une coordination transfrontalière en vue d'élaborer une stratégie commune, au travers de la mise en place d'une plateforme dédiée.

Die Siedungsentwicklung in den drei Teilbereichen des Projektgebiets des EOM stellt sich sehr differenziert dar. Um das Risiko eines unausgewogenen Baulandmarktes und räumlicher Disparitäten im Grenzraum zu minimieren, sollte die Siedlungs- und Wohnbaulandentwicklung grenzübergreifend besser koordiniert werden.

Ausgangspunkt einer grenzüberschreitenden Wohnbaulandstrategie ist eine gemeinsame Datenbasis, die neben einer harmonisierten Datengrundlage zur Erfassung von Flächenpotenzialen die Abstimmung von Indikatoren, Kriterien und Kategorien, d.h. die Konzeption der Datenstruktur, beinhaltet. In einer gemeinsamen Strategie sollten künftige Baulandpotenziale ermittelt und Wohnbauschwerpunkte festgelegt werden. Dabei ist zu prüfen, inwieweit die zentralörtliche Struktur aufgrund grenzüberschreitender Verflechtungsbeziehungen einer Neubewertung bedarf.

Dieser intensive Abstimmungsprozess bedarf einer Kooperationsplattform, an der die wesentlichen Akteure der Raumordnung und der kommunalen Planungsebene beteiligt sein sollten. Sie kann an vorhandenen Strukturen wie dem KARE anknüpfen. Langfristig wird die Umsetzung der Ergebnisse in nationales Planungsrecht (Landespläne/-programme, regionaler Raumordnungsplan, FNPs, PAGs) angestrebt.

IMPULSPROJEKT 3:
GRENZÜBERSCHREITENDE
WOHNBAULANDSTRATEGIE

Source : Entwicklungskonzept Oberes Moseltal – Ein Leitbild für die Region. Zusammenfassung der Ergebnisse. Stand: Juni 2018, p. 41.

² Landesentwicklungsprogramm of Rheinland-Pfalz

Le développement des établissements dans les trois sous-zones de la zone du concept de développement est très différent. Afin de minimiser le risque d'un marché foncier déséquilibré et de disparités géographiques dans la zone frontalière, le règlement et l'aménagement des terrains résidentiels doivent être mieux coordonnés au-delà des frontières. Le point de départ d'une stratégie foncière résidentielle transfrontalière est une base de données commune, qui enregistre le potentiel de la zone et permet la coordination des indicateurs, des critères et des catégories. Les terrains à bâtir potentiels et l'orientation de la construction résidentielle doivent être déterminés dans une stratégie commune. Il convient d'examiner dans quelle mesure la structure centrale-locale doit être réévaluée en raison des interrelations transfrontalières. Ce processus de coordination intensif nécessite une plateforme de coopération impliquant les acteurs clés de l'aménagement du territoire et de la planification municipale. Il peut s'appuyer sur des structures existantes, telles que le Comité de coordination du développement territorial (CCDT). L'objectif à long terme est d'intégrer les résultats issus de la coopération transfrontalière dans la loi de planification nationale (plans/programmes nationaux, plans régionaux d'aménagement du territoire, plans d'occupation des sols, plans d'aménagement général).

Le rapport sur les enjeux et les défis du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Grand Est (2018) souligne la multitude de **formes que peut prendre la coopération transfrontalière** dans la région. De plus, il propose des pistes pour l'avenir de cette coopération. Le chapitre IV sur la gestion des espaces et l'urbanisme considère l'attractivité résidentielle et l'adaptation de l'habitat aux nouveaux modes de vie comme l'un des grands objectifs de la région (SRADDET, 2018). À cette fin, le SRADDET définit dix règles et douze mesures d'accompagnement (SRADDET, 2018, p. 72) :

Règle n° 16 : réduire la consommation foncière :

- Mesure d'accompagnement n° 16.1 : développer une plateforme régionale du foncier
- Mesure d'accompagnement n° 16.2 : encourager les stratégies et outils de maîtrise du foncier

Règle n° 17 : optimiser le potentiel foncier mobilisable :

- Mesure d'accompagnement no 17.1 : promouvoir la densité et mixité fonctionnelle
- Mesure d'accompagnement no 17.2 : aménager en proximité des transports en commun
- Mesure d'accompagnement no 17.3 : privilégier un aménagement qualitatif

Règle n° 18 : développer l'agriculture urbaine et périurbaine

- Mesure d'accompagnement no 18.1 : favoriser les projets de circuits courts et de proximité
- Mesure d'accompagnement no 18.2 : qualifier les franges urbaines
- Mesure d'accompagnement no 18.3 : préserver les patrimoines et paysages emblématiques

Règle n° 19 : préserver les zones d'expansion des crues

- Mesure d'accompagnement no 19.1 : intégrer la connaissance du risque inondation
- Mesure d'accompagnement no 19.2 : identifier et qualifier la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques

Règle n° 20 : décliner localement l'armature urbaine

Règle n° 21 : renforcer les polarités de l'armature urbaine

- Mesure d'accompagnement no 21.1 : identifier et requalifier les zones d'activités économiques
- Mesure d'accompagnement no 21.2 : conforter les équipements rayonnants

Règle n° 22 : optimiser la production de logements

Règle n° 23 : concilier zones commerciales et vitalité des centres-villes

Règle n° 24 : développer la nature en ville

Règle n° 25 : limiter l'imperméabilisation des sols

Suivant la loi Grenelle, la Règle n° 22 recommande de privilégier l'échelle du Schéma de cohérence territoriale (ScoT) pour développer une stratégie territoriale de l'habitat. Il s'agit d'abord d'une meilleure connaissance du parc de logements et le suivi de son adaptation et de son évolution. **La Règle n° 22 souligne le besoin de mettre en cohérence les objectifs de production et de rénovation de logements avec l'ambition de tenir compte de la diversité des besoins en logement. Celui-ci devra être mis en place en articulation avec les territoires voisins, dont les territoires transfrontaliers.**

Tenant compte de l'augmentation des flux transfrontaliers et des conséquences sur le développement des communes en particulier, les représentants des communes et des *Landkreise* en Rhénanie-Palatinat ont souligné le besoin de collaboration bilatérale pour mieux gérer ces processus de développement. Selon nos interlocuteurs, il serait nécessaire que l'Observatoire transfrontalier puisse avoir comme objectif de **rassembler les données sur les mouvements résidentiels transfrontaliers et les logements pour mieux estimer la croissance de la population** locale et leurs mobilités. La planification et l'aménagement du territoire autour des régions frontalières sont un défi à considérer en urgence. En effet, **l'Observatoire transfrontalier du logement permettrait d'améliorer la planification et l'aménagement urbain et d'anticiper les besoins en logement, services et infrastructures.** De cette façon, les connaissances et les résultats de **l'Observatoire serviront aux décideurs politiques dans l'élaboration des politiques et des stratégies à l'échelle transfrontalière** dans la Grande Région.

2.2.2 Mobilité résidentielle transfrontalière et marché transfrontalier du logement

17

Le document **Concept de développement de la Haute vallée de la Moselle**³ (2017) recommande une coordination transfrontalière du développement des municipalités, par exemple sur la base d'une stratégie commune d'aménagement de terrains résidentiels (cf. Figure 1). Il conviendrait également d'examiner dans quelle mesure les interconnexions transfrontalières nécessitent une réévaluation de la structure centrale, et donc de définir de nouveaux points focaux pour le développement de l'habitat.

L'observation de **la mobilité transfrontalière, et de ses conséquences**, est l'un des sujets considérés comme nécessaires par nos différents interlocuteurs dans le cadre de l'Observatoire transfrontalier du logement. L'agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE) réalise une étude sur la migration résidentielle en Lorraine, mais souligne un manque d'informations détaillées sur les migrants en provenance du Luxembourg. Même si certaines données sur la mobilité résidentielle sont recueillies par l'INSEE en France, elles ne sont pas toujours diffusées. Ainsi, il serait intéressant de mobiliser les instituts statistiques et les autres acteurs dans la Grande Région qui collectent des données sur la migration transfrontalière, afin de **créer, au sein de l'Observatoire transfrontalier, un groupe de travail sur cette thématique** avec les acteurs locaux impliqués.

La Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville est également intéressée par le partage des informations et par les études concernant les travailleurs transfrontaliers.

Plusieurs acteurs et partenaires potentiels ont également indiqué **que l'observation des prix de l'immobilier à l'échelle transfrontalière** était un sujet important à développer. Néanmoins, selon nos interlocuteurs, il ne faut pas surestimer l'impact des prix de l'immobilier luxembourgeois sur les territoires voisins. En effet, seules les communes limitrophes au Grand-Duché sont touchées par ce phénomène.

³ *Entwicklungskonzept Oberes Moseltal, chapitre « Développement de l'habitat, logement et services d'intérêt général », p. 19.*

Figure 1 : Zone concernée par la stratégie de développement de la Haute vallée de la Moselle



Source : Entwicklungskonzept Oberes Moseltal. 2017, p. 5.

2.2.3 Besoin en logements (abordables) pour différentes populations cibles

Le document **Concept de développement de la Haute vallée de la Moselle**⁴ (2017) recommande une construction compacte et adaptée afin de minimiser l'étalement urbain. Le logement abordable est une préoccupation importante du développement urbain et communautaire. Le rapport sur l'analyse spatiale concernant le **Concept de développement de la Haute vallée de la Moselle** (2018) contient un premier essai de **définition du potentiel foncier des zones résidentielles** sur le territoire de la Haute vallée de la Moselle (p. 50), mais la comparaison des résultats entre les différents territoires reste limitée.

Nous pouvons identifier différents sujets ponctuels relatifs au **logement abordable** à développer par les groupes de travail pluripartenaire ou de façon bilatérale. D'abord, il est recommandé **d'échanger les expériences sur les mécanismes de soutien pour créer des logements abordables**. La Rhénanie-Palatinat offre un soutien important au travers de la Banque d'investissement et structurelle de Rhénanie-Palatinat (ISB), avec une variété de programmes ciblés pour la promotion du logement social. À titre d'exemple, l'ISB permet de rendre les logements abordables pour les ménages éligibles (en fonction du revenu) en proposant des prêts intéressants pour la construction, l'achat ou l'extension/conversion d'appartements et de maisons occupés par leurs propriétaires. Des prêts à taux réduit sont également proposés

⁴ Entwicklungskonzept Oberes Moseltal, chapitre « Développement de l'habitat, logement et services d'intérêt général », p. 19.

pour financer la construction de logements locatifs à bon marché et la première acquisition d'appartements locatifs. Le taux d'intérêt est défini en fonction de la durée de l'engagement locatif et de l'occupation, qui peut varier de 15 à 25 ans. À l'expiration des engagements de location et d'occupation, l'ISB offre un taux d'intérêt au standard du marché. Les futurs locataires dans ces logements ne sont pas autorisés à dépasser certains plafonds de revenu. Le loyer mensuel par mètre carré est fixé en fonction du lieu de construction et du revenu de ménage. De plus, l'ISB offre un soutien précieux avec le programme de soutien aux groupes résidentiels et aux colocations pour créer un espace de vie « mixte » pour les jeunes familles et les personnes âgées. Enfin, la Rhénanie-Palatinat a lancé en 2016 un concours d'idées concernant les logements abordables, dont la devise est « Social, rapide, bonne qualité » (<https://fm.rlp.de/de/presse/detail/news/News/detail/sozial-schnell-gut-preisverleihung-ideenwettbewerb-fuer-bezahlbaren-wohnungsbau-in-rheinland-p/>).

La question du **logement étudiant** en Lorraine serait un sujet important à étudier par les acteurs du logement franco-luxembourgeois compte tenu de la localisation de l'Université du Luxembourg (près de la frontière franco-luxembourgeoise) et les besoins croissants en logements à faible coût destinés aux étudiants. Pour étudier ce phénomène, l'Observatoire transfrontalier pourrait s'appuyer sur les bases de données sur les étudiants de l'Université du Luxembourg. La question des logements étudiants intéresserait également les acteurs allemands, car une partie non négligeable des étudiants de l'Université du Luxembourg est originaire de Trèves. Ces questions pourraient être traitées en partenariat éventuel avec le Center for Border Studies (CBR) de l'Université de la Grande Région (UniGR) qui regroupe six universités : l'Université technique de Kaiserslautern, l'Université de la Sarre, l'Université de Lorraine, l'Université de Liège, l'Université de Trèves et l'Université du Luxembourg.

La question du **vieillesse** touche plusieurs pays frontaliers et est également présente dans les entités territoriales qui composent la Grande Région. Le logement des personnes âgées et le développement de services d'accompagnement constituent de nouveaux défis à considérer à l'échelle transfrontalière. Le projet INTERREG SENIOR ACTIV' – Bien-Vieillir en Grande Région (2018-2022) vise à utiliser les expérimentations transfrontalières afin de ralentir le vieillissement physique et psychique, anticiper l'adaptation du logement afin d'éviter les chutes qui accélèrent la perte d'autonomie, et prévenir l'isolement progressif et la rupture de lien social. Pour compléter ce panorama d'actions, l'Observatoire transfrontalier du logement pourrait étudier les conditions de logement des personnes âgées au sein de la Grande Région.

2.2.4 Échanges de bonnes pratiques en matière de logement

Nous avons identifié plusieurs exemples de projets qui pourraient être considérés comme de bonnes pratiques à échanger entre les régions et les communes intéressées :

- Les logements vacants et les méthodes permettant de les identifier pourraient constituer un sujet d'échange entre la Wallonie, le Luxembourg, la Lorraine et la Sarre (qui compte une forte vacance dans son parc de logements). De plus, l'analyse des sources sur la vacance de logements (fiscale ou réelle) pourrait apporter un aperçu sur les dynamiques du marché du logement.
- Les projets résidentiels multigénérationnels développés à Trèves (incluant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap) pourraient servir comme bonnes pratiques pour les autres régions et communes souhaitant mettre en place ce genre de projets.
- Les projets de reconversion, comme le projet « Auf der Bausch » à Trèves, visant à transformer des appartements pour militaires en propriétés pour de jeunes familles (<https://fm.rlp.de/de/themen/bauen-und-wohnen/wohnraumfoerderung/umwandlung-von-militaerwohnungen/projekt-trier/>).

- La rénovation urbaine et les programmes visant à améliorer la performance énergétique des logements anciens constituent un autre sujet autour duquel on pourrait prévoir des échanges entre les différents partenaires du projet.
- L'augmentation du stock de logements abordables reste une des préoccupations majeures au Luxembourg et dans les territoires voisins. Ainsi, les échanges sur les logements abordables pourraient enrichir les connaissances des décideurs politiques.
- Le sujet de la durabilité en matière de logement et notamment sa définition (par exemple, la surface construite, la densité résidentielle, etc.) pourrait intéresser les partenaires potentiels en vue d'une collaboration.

2.3 Disponibilité de données comparables et manque d'informations

Au cours de notre étude de faisabilité, nous avons recueilli des informations sur les données relatives au logement et à la population disponibles dans les quatre régions frontalières. Notre demande portait sur l'identification des données disponibles et accessibles via les sites Internet (cf. Annexe 3), ainsi que celles détenues par les collaborateurs potentiels du projet (cf. Annexe 4). En effet, les différentes institutions de chaque région suivent des approches variées au regard de la collecte de données statistiques, liées à leurs compétences et aux modalités de fonctionnement de celles-ci.

Lors de nos entretiens, nous avons rencontré les représentants de l'agence d'urbanisme **AGAPE Lorraine Nord**, qui **fonctionne en réseau** et compte 49 membres parmi lesquels cinq intercommunalités, 23 communes, l'État, la région Grand Est, le département de la Meurthe-et-Moselle, le SCoT Nord 54, l'EPFL, le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, l'Établissement public d'aménagement d'Alzette-Belval, le Syndicat mixte des transports de l'agglomération de Longwy et de nombreux partenaires associés (cf. Figure 2). L'AGAPE réalise des études sur toutes les thématiques liées à l'aménagement des territoires : **mobilité, habitat, développement économique, foncier, environnement**. De plus, **l'AGAPE accompagne différentes formes de coopérations transfrontalières** : réseau de villes, Grande Région transfrontalière, GECT, agglomération transfrontalière. À partir de son dispositif d'observation bâti sur un système d'information géographique transfrontalier (SIG), l'AGAPE fournit des informations sur les évolutions du territoire et des évaluations. Conformément aux exigences faites aux agences d'urbanisme, l'AGAPE assure une diffusion large de ses connaissances et des informations qu'elle recueille via son site Internet, sa plateforme de données interagences « Datagences », les outils d'information géographique, etc. Elle fournit des informations à plusieurs échelles d'observation : commune, communauté de communes, Nord Lorraine. Une extension de ce périmètre serait possible grâce à la coopération avec les autres agences d'urbanisme de la région Grand Est, comme celle de Metz et de Nancy. En outre, la collecte des données relatives au logement est quasi obligatoire en France, puisque les communautés de communes créent des observatoires de l'habitat dans le cadre des PLH.

En Allemagne, l'observation des différents indicateurs a lieu à l'échelle du Bund et des Länder par le biais des Ministères et des offices statistiques. Des institutions privées sont également chargées de la collecte de données et de leur diffusion. Par exemple, la société privée **empirica-systeme GmbH** (<https://www.empirica-systeme.de/en/portfolio/market-database/real-estate-price-maps/>) est une société spécialisée dans le traitement, l'analyse et la fourniture de données et de systèmes d'information sur le marché immobilier. Leurs bases de données sur le marché immobilier fournissent depuis 2012 des informations actualisées sur les prix, les loyers et les rendements du marché immobilier allemand, provenant de plus de 100 sources d'information. Ces statistiques sont utilisées par la **Banque d'investissement et structurelle de Rhénanie-Palatinat** (ISB), qui soutient les municipalités et les communautés de communes par le biais de programmes d'aides destinés à améliorer les infrastructures et à constamment adapter

leurs services aux nouveaux défis. Depuis 2001, l'ISB élabore des rapports sur l'**Observation du marché du logement en Rhénanie-Palatinat** (<https://isb.rlp.de/service/publikationen.html#publication-1>) qui servent au ministère des Finances de la Rhénanie-Palatinat. Les rapports se composent de plusieurs parties : la demande de logement (structure de la population et mouvements de population, projections démographiques, ménages privés, marché du travail et revenus), l'offre de logement (parc de logements, permis de construire et achèvement des travaux), les loyers et les prix (nouveaux contrats de location, prix d'achat pour l'accession à la propriété).

En Wallonie, le **Centre d'Études en Habitat Durable de Wallonie (CEHD)** et l'**Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** sont les deux principaux acteurs qui collectent des données et analysent les données disponibles. Leurs études couvrent l'ensemble du territoire wallon (par exemple, l'enquête logement), mais peu d'analyses en matière de logement concernent l'échelle communale. Certaines informations, telles que celles sur les logements insalubres et les expulsions, sont enregistrées uniquement à l'échelle communale. Il serait nécessaire de mobiliser les communes wallonnes limitrophes du Luxembourg et d'autres acteurs locaux (par ex. le groupe IDELUX) pour développer, par le biais d'une collaboration, la collecte de données locales relatives au logement. Enfin, certaines données sont difficiles à obtenir. Par exemple, le faible nombre de transactions récentes de terrains à bâtir ne permet pas de faire une analyse à une échelle appropriée. La Banque nationale de Belgique saisit les informations sur les crédits hypothécaires à taux bonifié, mais les données sont agrégées et ne permettent pas la réalisation d'analyses à une échelle locale. De plus, même si l'enregistrement des baux à loyer est obligatoire en Belgique, il n'existe pas de contrôle ni de suivi des baux, ce qui rend difficile l'exploitation de ces données. Les analyses relatives aux prix de l'immobilier sont également réalisées par un réseau de notaires en Belgique (<https://www.notaire.be/>), qui produit les rapports « Baromètres des notaires » sur l'activité immobilière et les évolutions des prix par semestre.

Figure 2 : Territoires membres de l'AGAPE (2018)



Source : <http://www.agape-lorrainenord.eu/lagence/decouvrir-lagape.html>

2.3.1 Principales sources de données

Le tableau 1 présente les principales variables et sources de données sociodémographiques relatives au logement dans la Grande Région. Parfois, il est nécessaire de mobiliser plusieurs sources de données dans un pays ou une région pour obtenir un bon aperçu du phénomène. De plus, il existe de fortes divergences entre les territoires qui composent la Grande Région en ce qui concerne le niveau de détail des variables, leur périodicité et leur disponibilité à l'échelle communale. Par exemple, les dernières données issues du recensement de la population datent de 2011 au Luxembourg et en Allemagne et de 2016 en France. Concernant les prix de l'immobilier, ils se rapportent au prix moyen ou médian, parfois au prix total du bien ou au prix au mètre carré. Certaines variables sont disponibles uniquement sous forme d'agrégats (par ex. à l'échelle d'un EPCI en France ou des *Landkreise* en Allemagne). Enfin, le nombre de variables disponibles varie selon les thématiques dans les différents pays et régions. Par conséquent, il est nécessaire de poursuivre le processus d'harmonisation des données débuté dans ce rapport afin de pouvoir proposer des indicateurs comparables entre les quatre territoires.

Tableau 1 : Sources des données dans la Grande Région selon les thèmes principaux

Sources des données					
Thématique	Luxembourg	Allemagne (Rhénanie-Palatinat)	Allemagne (Sarre)	Belgique (Wallonie)	France (Lorraine)
Population	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population
Ménages	Recensement de la population, surveillance du Pacte Logement	Microrecensement	Microrecensement	Données administratives	Recensement de la population
Logements	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population, données administratives, microrecensement	Recensement de la population, données administratives, microrecensement	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population, données administratives
Migrations résidentielles	Recensement de la population, données administratives	Données administratives	Données administratives	Données administratives	Recensement de la population
Travailleurs transfrontaliers	Données administratives	Recensement de la population, données administratives	Recensement de la population, données administratives	Données administratives	Recensement de la population
Logements publics/ municipaux/ sociaux	Recensement de la population, données administratives (partiellement)	-	-	Données administratives	Recensement de la population, données administratives, enquête
Loyers	Annonces	empirica-systeme.de	empirica-systeme.de	Enquête, données administratives	Annonces, enquête, données administratives
Prix de l'immobilier	Données administratives, annonces	empirica-systeme.de	empirica-systeme.de	Données administratives	Données administratives, annonces
Prix des terrains	Données administratives	Données administratives	Données administratives	Données administratives	Données administratives

2.3.2 L'identification de variables incompatibles au sein des quatre territoires frontaliers

La comparabilité des variables entre les quatre territoires reste le défi le plus important. À titre d'exemple, la définition **d'un mètre carré de la surface d'un logement** au Luxembourg et en France n'est pas la même (cf. Encadré 1). Ceci peut engendrer des problèmes d'interprétation des analyses portant sur les prix de l'immobilier. De plus, les informations sur **les prix de l'immobilier et les loyers** proviennent de différentes sources : prix enregistrés (Luxembourg, Lorraine, Wallonie) ; prix et loyers annoncés (Lorraine, Luxembourg) ; loyers renseignés par les habitants dans l'enquête réalisée en Wallonie ; loyers du marché pour des baux conclus à l'occasion d'une relocation ou d'une nouvelle location grâce à l'utilisation de la base de données « Clameur » en France. L'harmonisation des données sera donc une tâche difficile, mais nécessaire.

Encadré 1 :

Définition de la surface utile et surface habitable au Luxembourg et en France

La **surface habitable au Luxembourg*** comprend notamment :

- les pièces à vivre (salon, chambre, cuisine, dressing, etc.) ;
- les pièces d'eau (salle de bain, sanitaires, etc.) ;
- les dégagements intérieurs (couloirs, escaliers, etc.).

La surface habitable ne comprend pas :

- les parties communes ;
- les parties de pièces de moins de deux mètres de hauteur sous plafond ;
- les murs, éléments porteurs (par exemple un pilier) et les cloisons ;
- les embrasures de portes et les fenêtres ;
- les trémies en haut d'escaliers qui ne sont pas surplombées par un autre escalier ;
- les combles et/ou mezzanines inutilisables ;
- les combles et/ou mezzanines utilisables, mais non aménagés ;
- les caves ;
- les garages ;
- les terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement ;
- les vérandas non chauffées ;
- les gaines techniques et locaux techniques.

*<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/logement/surface-habitable/surface-habitable/calcul-surface-habitable.html>

Pour calculer les prix de l'immobilier, l'Observatoire de l'Habitat utilise la « surface utile ». Elle est égale à la surface habitable d'un logement à cadastre vertical + surfaces sous pentes de moins de deux mètres de hauteur + surfaces couvertes par des cloisons.

En France, selon la loi Carrez (article 4-1 du décret [modifié] 67-223), la **superficie privative**** est la superficie des planchers des locaux clos, couverts et d'une hauteur d'au moins 1,80 mètre, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. La surface des balcons et des terrasses ne sont pas prises en compte dans de la superficie en loi Carrez. En revanche, les vérandas et loggias fermées doivent être comprises dans le calcul de la surface Carrez, même si leur surface est inférieure à 8 m² à condition qu'il s'agisse de surface privative et non de partie commune à usage privatif. Les caves, parkings et garages sont exclus de la surface Loi Carrez, mais pas les autres sous-sols, aménagés ou non. Qu'ils soient aménagés ou non, les greniers et combles sont pris en compte dans le calcul de la surface Carrez.

** <https://droit-finances.commentcamarche.com/contents/627-loi-carrez-calcul-de-la-surface-loi-carrez#la-surface-loi-carrez>

2.4 Scénarios pour la création d'un observatoire transfrontalier du logement dans la Grande Région

2.4.1 Scénario 1. Nouveau volet d'études transfrontalières pour l'Observatoire de l'Habitat au Luxembourg

Objectifs :

- **Observation transfrontalière faite par une structure d'observation nationale** depuis le Luxembourg.
- **Collecte des indicateurs clés (existants) relatifs au logement** pour dresser un tableau général de l'habitat dans la zone transfrontalière du Luxembourg.
- Observation **centrée sur la zone transfrontalière du Luxembourg**, deux propositions d'un périmètre d'observation :
 - ✓ à l'échelle de la région fonctionnelle du Luxembourg utilisée par le DATER ;
 - ✓ à l'échelle du périmètre d'étude niveau 1 (zone d'impact direct du marché de l'immobilier au Luxembourg sur les communes limitrophes du Luxembourg) illustré par la figure 3.
- Observation **centrée sur les besoins des décideurs politiques du Luxembourg** (par ex. sur la politique transfrontalière, les prix immobiliers).

Forme légale et formes de participation :

- Utilisation d'une structure d'observation existante, c'est-à-dire **l'Observatoire de l'Habitat au Luxembourg dont les travaux sont réalisés en étroite collaboration avec le ministère du Logement et le LISER depuis 2003**, et développement d'un nouveau volet d'études avec « une perspective transfrontalière » au sein de son programme de travail.
- **Aucun partenariat ni aucune nouvelle collaboration formalisée avec les partenaires externes** (étrangers), n'engendrant aucun cofinancement de ces derniers pour créer l'Observatoire transfrontalier.
- Développement des **relations entre l'Observatoire de l'Habitat** (voire le LISER) et **les partenaires étrangers** qui réalisent déjà une mission d'observation pour solliciter un soutien afin de rassembler les données contextuelles.
- Collaboration potentielle avec le SIG-GR en vue de publier les cartes.
- **L'Observatoire transfrontalier bénéficiera de l'infrastructure pour la collecte et la gestion des données** mise en place actuellement au LISER afin des coordonner les travaux des trois observatoires existants (l'Observatoire de l'habitat, l'Observatoire du développement spatial).

Il est recommandé d'exploiter les résultats des projets INTERREG en cours, à savoir :

- **Le projet Wohnmonitor EMR** (p. 7 du présent rapport).
- **Le projet TransStat** (2019-2021), qui vise à faciliter le processus de collecte et de traitement de données et de métadonnées transfrontalières grâce à un échange structurel. Le

projet regroupe les partenaires suivants : province de Flandre-Occidentale, département du Nord (France), IWEPS, Institut Scientifique de Service Public (ISSeP), région Hauts-de-France, ainsi que plusieurs partenaires associés (<https://www.transstat.eu/project?lang=fr>).

Équipe :

- Chargé d'études + technicien au LISER (Observatoire de l'habitat).

Activités et tâches :

- Constitution des premiers indicateurs relatifs à la population et au logement dans la zone transfrontalière du Luxembourg sur la base de données recensées dans le cadre de notre étude de préfiguration.
- Structuration des données et informations existantes en matière du logement dans la Grande Région.
- Collecte d'informations et de données existantes et accessibles en ligne, et mise à jour des indicateurs en vue de suivre les évolutions sociodémographiques et du marché immobilier (cf. *Tableau 2* pour voir des exemples d'indicateurs).
- Échelle communale (au Luxembourg, en Belgique) ou intercommunale (EPCI en France, communautés de communes en Allemagne).
- Mise à jour annuelle selon la disponibilité des nouvelles données.
- Pas d'harmonisation des données.

25

Livrables (annuels) :

- Tableaux, graphiques et cartes (un par thème) en vue de présenter les données statistiques.
- Note de quatre pages sur un thème choisi chaque année.
- Synthèses annuelles.
- Communication de statistiques sur le site Internet de l'Observatoire de l'Habitat au Luxembourg.
- Communiqués de presse.

Budget (annuel) :

La proposition du budget (annuel) couvrira le temps de travail nécessaire pour réaliser le volet de travaux « transfrontaliers ».

Ce budget augmentera le budget opérationnel de l'Observatoire de l'Habitat au Luxembourg.

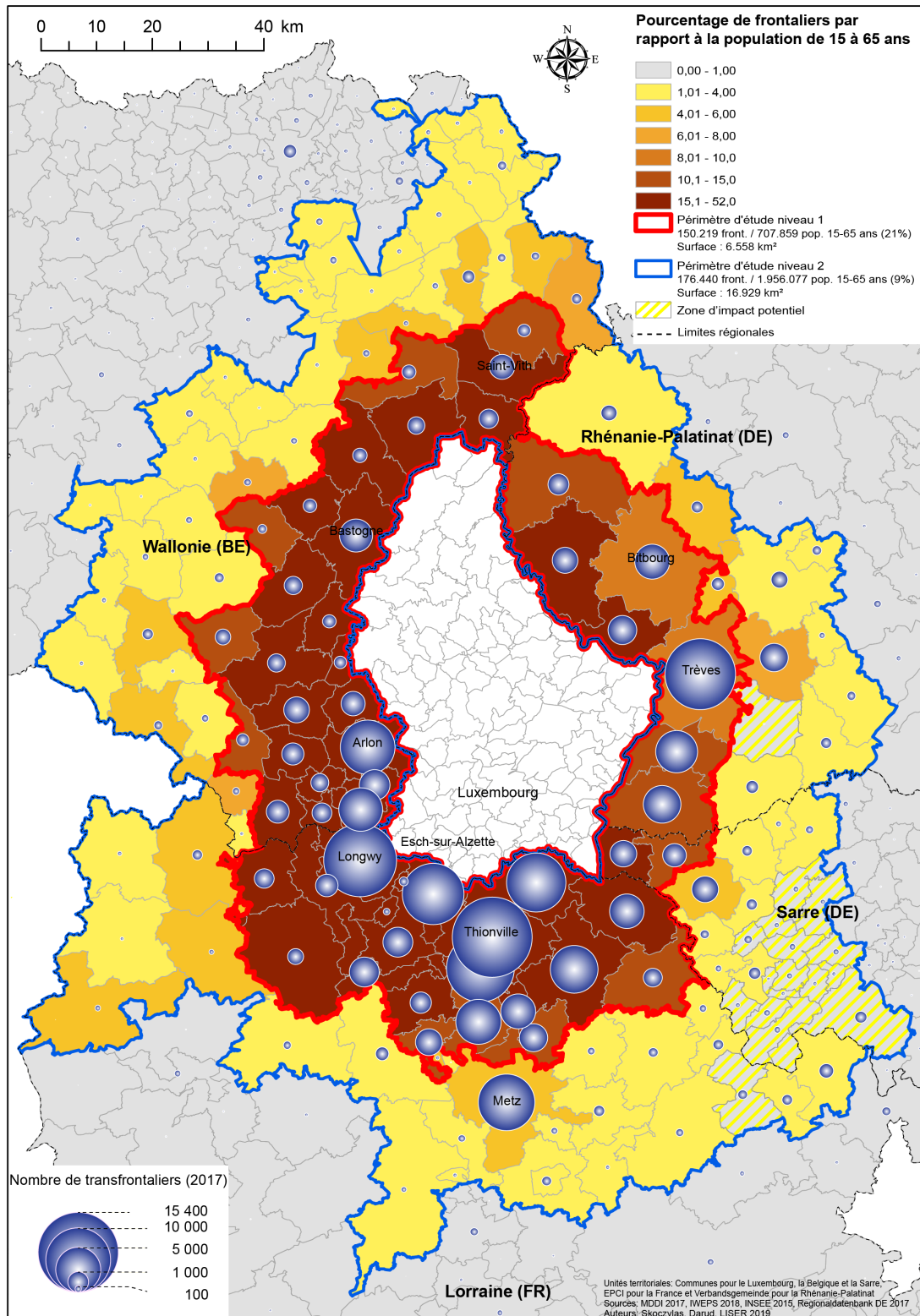
Institution de financement : ministère du Logement au Luxembourg.

Qualification	Tâches	Temps de travail
Chargé d'études	Collecte de données existantes ; analyse de données ; préparation d'une note thématique ; communication des résultats.	3 mois
Technicien/data manager	Collecte de données existantes ; préparation d'indicateurs et de cartes ; mise à jour du site Internet.	2 mois

Analyse SWOT du Scénario 1 :

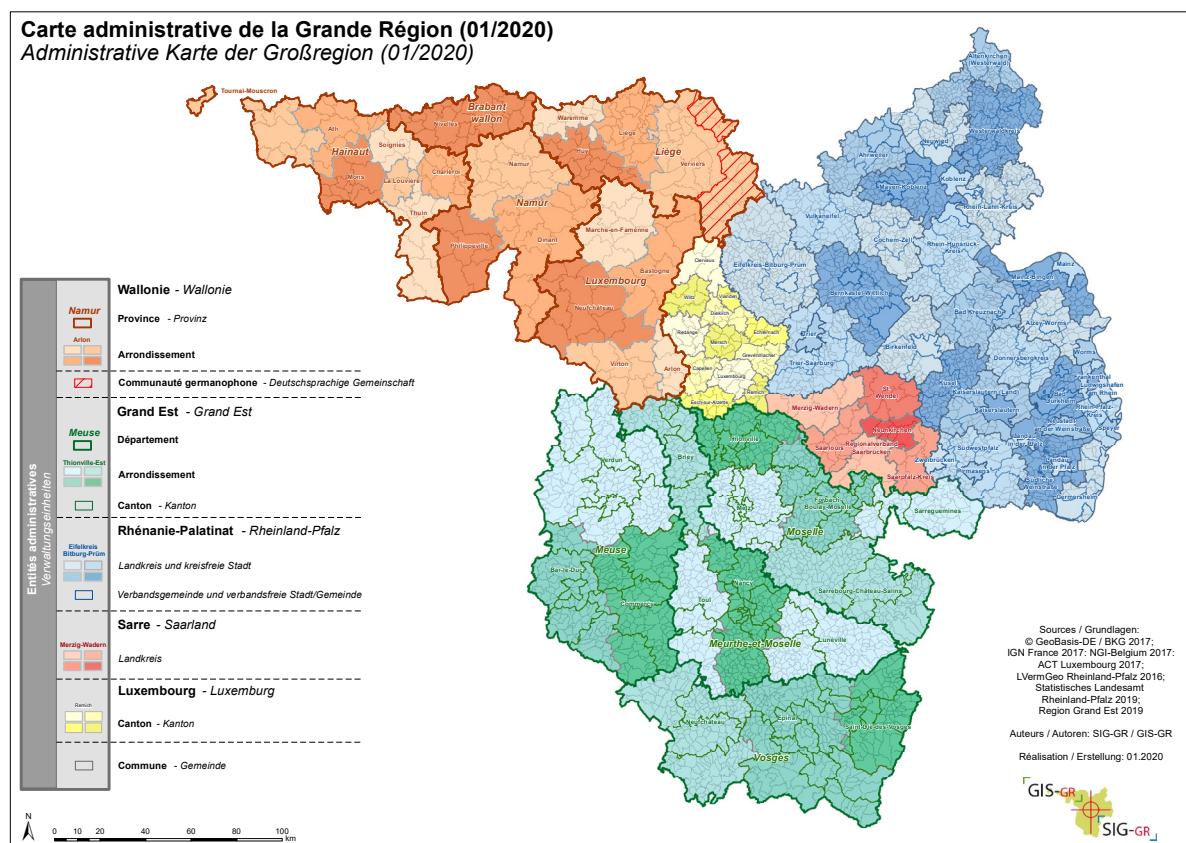
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Utilisation d'une structure d'observation existante.• Compétences et forte expérience du LISER dans la collecte des données et les études centrées sur les décideurs politiques.• Comblement du manque d'informations sur le marché immobilier et l'habitat à l'échelle transfrontalière.• Le projet est facile à mettre en œuvre puisque les ressources humaines sont déjà existantes.• Le projet est peu coûteux.• Focalisation sur les besoins du Luxembourg.	<ul style="list-style-type: none">• Collecte des données existantes limitée aux ressources disponibles en ligne (Opendata).• Difficulté à proposer plusieurs nouveaux indicateurs tenant compte de l'accès aux données limité.• L'équipe ne dispose pas de compétences dans l'harmonisation des données.• Une seule source de financement : l'observation transfrontalière est uniquement financée par le Luxembourg.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Développement de nouvelles collaborations, par exemple avec les acteurs locaux intéressés par les résultats préliminaires du projet.• L'intérêt croissant pour les politiques transfrontalières dans la Grande Région pourrait renforcer et élargir le volet d'observation transfrontalière de l'Observatoire de l'Habitat.	<ul style="list-style-type: none">• Concurrence avec les autres entités d'observation dans la Grande Région travaillant en réseau, avec un financement plus élevé.• Le ministère du Logement peut à tout moment retirer son financement à l'observation transfrontalière et proposer une nouvelle affectation du budget de l'Observatoire de l'Habitat.

Figure 3 : Proposition de périmètre d'étude élaboré à partir des flux transfrontaliers vers le Luxembourg en 2017⁵



⁵ La méthodologie se trouve à l'annexe 4.

Figure 4 : Carte administrative de la Grande Région (01/2020)



Source : https://www.sig-gr.eu/fr/cartes-thematiques/administration/Grande_region_2020.html

2.4.2 Scénario 2. Renforcer la collaboration entre les acteurs de l'habitat dans la Grande Région par la mise en œuvre d'un projet INTERREG Grande Région

Tous les acteurs rencontrés lors de la réalisation de l'étude de faisabilité ont montré leur intérêt à participer à un projet commun sous le financement du futur programme INTERREG Grande Région.

Objectifs :

- Développement d'un projet INTERREG avec les partenaires institutionnels et méthodologiques dans la Grande Région pour cofinancer les travaux liés à l'observation et aux analyses en matière d'habitat et de logement, tels que :
 - ✓ **la collecte et l'harmonisation des statistiques clés relatives au logement** dans la Grande Région à une échelle fine ;
 - ✓ la proposition d'**indicateurs relatifs au logement** pour suivre l'évolution du marché de l'immobilier à l'échelle transfrontalière ;
 - ✓ la réalisation de **recherches et d'études sur les conséquences socioéconomiques et environnementales de la mobilité résidentielle transfrontalière** ;
 - ✓ la promotion d'une **approche transdisciplinaire**, avec co-création de la connaissance et participation du grand public lors de la réalisation des recherches ;
 - ✓ **l'identification de bonnes pratiques** dans la Grande Région en matière de rénovation de logements, de mécanismes innovants pour la création de logements abordables et d'identification de logements vacants, et l'élaboration d'un **guide des bonnes pratiques** en trois langues (allemande, français, anglais) ;

- ✓ **l'organisation de séminaires** regroupant les partenaires du projet en vue d'identifier les sujets émergents et de partager les informations ;
- ✓ **l'organisation d'évènements ouverts au public (par ex. café-débat, séances d'information) dans les régions membres** afin de communiquer les résultats des études.
- **L'observation transfrontalière en collaboration** avec les partenaires institutionnels et méthodologiques dans la Grande Région.
- La mise en place d'un observatoire transfrontalier du logement sera l'occasion de **mettre en réseau les différentes structures déjà présentes** sur le territoire de la Grande Région, à savoir :
 - ✓ les six villes du réseau **Tonicités** (Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Arlon, Metz, Thionville et Longwy) ;
 - ✓ le réseau de villes **QuattroPole** (Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves).
- L'observation **centrée sur les différentes zones transfrontalières dans la Grande Région** (par exemple sur la politique transfrontalière, les prix de l'immobilier) **et sur les besoins des décideurs politiques des différentes régions membres.**
- L'Observatoire transfrontalier informera les décideurs politiques en charge de **la politique du logement interrégionale dans la Grande Région.**

Le début des travaux commencera avec la mise en place des nouveaux objectifs du Programme INTERREG Grande Région 2021-2027 (Encadré 2).

Forme légale et formes de participation :

- **Mise en réseau des acteurs** institutionnels et méthodologiques et des acteurs de la collecte de données dans **la Grande Région** au travers d'un projet INTERREG Grande Région.
- **Identification de partenaires potentiels** pour le projet INTERREG en fonction de leurs compétences⁶ :
 - ✓ Les partenaires institutionnels potentiels identifiés sont les suivants :
 - **Le LISER au Luxembourg** a une longue expérience dans l'observation du marché immobilier (Observatoire de l'Habitat), dans les recherches sur les phénomènes transfrontaliers (Urban Development and Mobility Department, UDM) et dans la collecte et l'analyse des données (Data Centre). **Le LISER pourrait se porter coordinateur de la préparation du projet INTERREG.**
 - **Les intercommunalités et les agences d'urbanisme recensées en France** ont déjà une expérience dans la préparation d'études relatives au logement et la collecte de données. Leur réseau local et régional, bien établi depuis plusieurs années, nous permettra de facilement développer un partenariat.
 - **L'ISB en Allemagne** a notamment pour mission la collecte et l'analyse des données sur le marché de l'immobilier (à confirmer auprès du ministère des Finances de la Rhénanie-Palatinat).
 - Le **CEHD et/ou l'IWEPS en Wallonie.**

⁶ Une proposition découlant des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude de faisabilité.

- ✓ Les partenaires méthodologiques/opérationnels sont les suivants :
 - Les services statistiques, tels que le réseau des offices statistiques de la Grande Région (via le **Portail statistique de la Grande Région**).
 - Le **SIG-GR**.
- Modalités de la **gouvernance du projet** à définir avec les partenaires lors de la préparation du projet INTERREG :
 - ✓ Réunions avec les partenaires potentiels en vue de préciser les objectifs du projet, les méthodes et les résultats.

Il est recommandé d'exploiter les résultats des projets INTERREG en cours, à savoir :

- **Le projet Wohnmonitor EMR** (p. 6 du présent rapport).
- **Le projet TransStat** (2019-2021), qui vise à faciliter le processus de collecte et de traitement des données et des métadonnées transfrontalières grâce à un échange structurel. Le projet regroupe les partenaires suivants : province de Flandre-Occidentale, département du Nord (France), IWEPS, Institut Scientifique de Service Public (ISSeP), région Hauts-de-France, ainsi que plusieurs partenaires associés (<https://www.transstat.eu/project?lang=fr>).

Équipe :

- Pour la phase préparatoire (montage du projet INTERREG), chaque pays ou région participant à l'élaboration du projet finance ses collaborateurs au travers des structures déjà existantes et met à disposition ses infrastructures techniques et scientifiques (par exemple au Luxembourg, au travers de l'Observatoire de l'Habitat).
- Il est nécessaire de nommer un coordinateur du projet de préférence bilingue (franco-allemand) afin d'assurer la collaboration entre les partenaires francophones et germanophones.
- Élargissement de l'équipe selon les besoins avec le cofinancement INTERREG.

Proposition d'activités et de tâches pour préparer un projet INTERREG :

- **Priorisation des thèmes des recherches** sur la base de sujets identifiés dans le cadre de l'étude de faisabilité et selon les différentes régions transfrontalières.
- Définition des **objectifs du projet en matière de statistiques**, par exemple :
 - ✓ **Structuration des données et informations existantes en matière de logement dans la Grande Région** (par ex. *Tableau 2*).
 - ✓ **Mise en cohérences des données statistiques (la méthodologie et les analyses)**.
 - ✓ **Harmonisation** des données.
 - ✓ **Collecte de nouvelles données transfrontalières** (par ex. via une enquête).
 - ✓ Constitution des premiers **indicateurs permettant de suivre les évolutions sociodémographiques et du marché de l'immobilier** dans la Grande Région.
 - ✓ **Définition du système de gestion des données** ainsi que du système **d'accès aux données et de diffusion de l'information**.
- Plusieurs **échelles d'observation** :
 - ✓ Départementale ou cantonale (les régions au Luxembourg, les départements en France, les arrondissements en Belgique, les Landkreise en Allemagne) pour la Grande Région (cf. *Figure 3*).

- ✓ Communale et/ou intercommunale (à préciser en fonction de la disponibilité de données) à l'échelle de la région fonctionnelle du Luxembourg utilisée par le DATER ou à l'échelle du périmètre d'étude niveau 1 (zone d'impact direct du marché de l'immobilier au Luxembourg sur les communes limitrophes du Luxembourg) illustré par la figure 3.
- ✓ Zoom sur les zones transfrontalières identifiées avec les partenaires du projet (par exemple, la zone transfrontalière du Luxembourg, l'agglomération Saarbrücken-Forbach, l'agglomération transfrontalière du pôle européen de développement (en Belgique : Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger ; en France : toutes les communes de la Communauté d'agglomération de Longwy ; au Luxembourg : Differdange, Käerjeng et Pétange).

Encadré 2 :

Programme INTERREG Grande Région 2021-2027

La définition du cadre du projet dépendra des nouvelles priorités du Programme de coopération interrégionale et transfrontalière (INTERREG) Grande Région 2021-2027 qui n'ont pas été encore définies. Toutefois, le Programme devrait s'aligner sur les priorités de la nouvelle politique de la cohésion sociale de l'Union européenne 2021-2027. Cette dernière inclut la question de l'habitat et du logement dans deux parmi cinq de ces grands objectifs.

L'objectif « Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone » va recevoir une dotation très importante du Fonds européen de développement régional et du Fonds de cohésion, et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique.

L'objectif « Une Europe plus sociale » se focalise sur trois thèmes définis par le socle européen des droits sociaux : (i) Égalité des chances et accès au marché du travail, (ii) Conditions de travail équitables et (iii) Protection et insertion sociales. Le dernier thème englobe le logement, en particulier « *un accès au logement social ou à une aide à un logement de qualité doit être fourni aux personnes dans le besoin* ».

Par ailleurs, la nouvelle génération de programme INTERREG* aidera plus efficacement les États membres à lever les obstacles transfrontaliers et à mettre en place des services conjoints. La Commission propose un nouvel instrument destiné aux régions frontalières et aux pays désireux d'harmoniser leurs cadres juridiques, le **mécanisme transfrontalier européen**. Ainsi, le nouveau programme accentuera la coopération institutionnelle et les services publics conjoints, tels que le transport ou la santé. Puisque la mobilité et le logement sont deux thèmes étroitement liés, on peut s'imaginer que les projets transfrontaliers en matière de logement pourront compléter la liste des possibles collaborations.

* Durant la période de financement 2014-2020, le taux de cofinancement des projets pouvait atteindre 60 %

Livrables (préparation du projet INTERREG) :

- Organisation de réunions avec les partenaires du projet INTERREG.
- Montage du projet INTERREG.
- Soumission du projet INTERREG.

Exemple de livrables annuels après l'acceptation du projet INTERREG :

- **Tableaux, graphiques et cartes** (par thème) en vue de présenter l'évolution de la population, du marché de l'immobilier, etc.
- Trois **notes de quatre pages** sur deux thèmes choisis par an et/ou sur une zone transfrontalière.
- Élaboration d'un **guide de bonnes pratiques** relatives au logement (par ex. méthodes de collecte de données et d'analyse, exemples des projets résidentiels innovants mis en place, etc.).
- Création du **site Internet de l'Observatoire transfrontalier** en vue de diffuser les notes, le guide des bonnes pratiques, etc.
- Synthèses annuelles.
- **Diffusion des cartes statiques** et interactives et des commentaires sur le site du SIG-GR.
- **Création de bases de données transfrontalières en collaboration avec le réseau des offices statistiques de la Grande Région.**
- Organisation d'**événements ouverts au grand public** visant à communiquer les résultats du projet.
- Communiqués de presse.

Budget :

La proposition de budget couvre le temps nécessaire pour la préparation du projet INTERREG. Le cofinancement du projet INTERREG est à définir lors de l'élaboration de la proposition du projet.

Institution de financement pour la phase préparatoire du projet INTERREG : chaque partenaire du projet finance les travaux de son équipe. Pour le Luxembourg : un financement du ministère du Logement au travers de l'Observatoire de l'Habitat.

Qualification	Tâches	Temps de travail
Chargé d'études senior	Élaboration de la proposition du projet.	3 mois
Chargé d'études	Administration du projet ; définition du contenu du projet ; échanges avec les partenaires ; élaboration de la proposition du projet.	3 mois

Analyse SWOT du Scénario 2 :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des acteurs spécialisés dans les analyses de l'habitat au sein de chaque région membre. • Mobilisation des compétences et des expériences dans la collecte de données et dans les études centrées sur les décideurs politiques. • Focalisation sur les différentes zones transfrontalières dans la Grande Région. • Approche transdisciplinaire. • Réponse aux besoins des décideurs politiques de toutes les régions membres de la Grande Région. • Possibilité de développer une collaboration pluriniveaux entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance complexe du réseau engageant les acteurs de plusieurs types et de plusieurs pays. • Tous les partenaires du projet doivent trouver des ressources pour financer la préparation du projet et cofinancer par la suite le projet si celui-ci est retenu. • Le financement de l'Observatoire transfrontalier serait limité dans le temps (en fonction de la programmation INTERREG). • Gestion administrative et financière lourde et complexe.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un cofinancement européen permettra d'élargir les travaux liés à l'observation. • Possibilité de devenir un modèle d'observatoire transfrontalier du logement : manque de structures d'observation transfrontalière du logement dans la Grande Région. • Développement de nouvelles collaborations, par exemple avec les acteurs locaux intéressés par les résultats préliminaires du projet. • Le projet INTERREG permettra de mettre en œuvre l'observatoire et de pérenniser le projet avec les fonds propres des partenaires. • L'intérêt croissant pour les politiques transfrontalières dans la Grande Région pourrait renforcer le rôle de l'Observatoire transfrontalier et permettra de pérenniser cette structure après la fin du projet INTERREG. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour identifier des porteurs du projet en Allemagne, où l'observation du logement à l'échelle du Land et à une échelle plus fine n'existe pas sous la forme d'observatoire (plutôt sous la forme de rapports d'observation réalisés régulièrement par des banques d'investissement). En matière d'habitat et d'observation territoriale, la Rhénanie-Palatinat publie régulièrement des rapports d'analyse (Raum+Monitor). • Les nouveaux axes du programme INTERREG Grande Région 2021-27 ne sont pas encore définis. • Risque que le projet de l'Observatoire transfrontalier ne soit pas retenu pour un financement INTERREG. • La réussite de l'Observatoire transfrontalier dépend de l'accord de chaque entité exécutive de la Grande Région pour le financement INTERREG.

Tableau 2 : Exemple d'indicateurs sociodémographiques et relatifs au logement dans la Grande Région

Indicateur	Luxembourg			Allemagne			Belgique			France		
	Variable	Année	Échelle	Variable	Année	Échelle	Variable	Année	Échelle	Variable	Année	Échelle
Nombre de logements construits par an pour 1 000 habitants	Nombre de logements achevés (STATEC)		Commune	Achèvement dans des immeubles résidentiels et non résidentiels - total annuel (Rhénanie-Palatinat, Sarrebruck)	2008-2016	Commune	Part des appartements parmi les logements autorisés : nouvelles constructions (STATBEL/IWEPS)	1996-2015	Commune			
Nombre de logements pour 1 000 habitants	Nombre des logements (recensement de la population, STATEC)	2011	Commune	Rhénanie-Palatinat, Sarrebruck)	2008-2016	Commune	Nombre des logements (STATBEL)	1995-2018	Commune	Nombre de logements (recensement de la population, INSEE)	2016	Commune
Structure du statut d'occupation des logements	Statut d'occupation (recensement de la population, STATEC)	2011	Commune	Recensement de la population (Regionaldatenbank, Allemagne)	2011	Commune				Statut d'occupation (recensement de la population, INSEE)	2016	Commune
Prix des logements	Prix moyens/médians enregistrés au m ² des appartements récents et en VEFA (Administration de l'enregistrement et des domaines, Observatoire de l'Habitat)	2007-2020	Commune	Prix médians au m ² des appartements et des maisons* (empirica-systeme.de)	2012-2020	Landkreise	Prix médians pour les différents types de biens (STATBEL)	2010-2018	Commune	Prix médians au m ² des maisons et des appartements* (Chambre des Notaires, base PERVAL)	depuis 2004	EPCI/communes
Loyers des logements loués au marché libre au m ²	Loyers annoncés (Immotop/Observatoire de l'Habitat)	2005-2019	Commune	Nouveaux contrats de location* (empirica-systeme.de)	2012-2020	Landkreise	Loyers en privés (enquête) et loyers publics	Loyers privés depuis 2018 : loyers publics 2012-2017	Province/arrondissement	Loyer annoncé en privé par m ² (ATHOME) ; Loyers dans des logements sociaux (RPLS, DREAL Grand Est)	Loyers privés depuis 2014 ; loyer sociaux 2011-2019	Commune
Prix des terrains à bâtir	Prix médians enregistrés (Administration de l'enregistrement et des domaines, Observatoire de l'Habitat)	2010-2017	Commune	Valeurs d'achat moyennes des terrains à bâtir par m ² (Regionaldatenbank, Allemagne)	2007-2017	Landkreise	Prix moyen du terrain à bâtir (Finances, calculs IWEPS)	1990-2014	Commune	Prix médian du m ² des terrains et du bâti (EPTB) (enquête, DREAL Grand Est)	2006-2017	EPCI

* Les données ne sont pas accessibles en ligne.

2.4.3 Scénario 3. Une nouvelle structure d'observation indépendante dans la Grande Région : l'Observatoire interrégional du logement

L'Observatoire interrégional du logement contribuera à un élargissement de l'observation transfrontalière dans la Grande Région réalisée par trois structures déjà existantes :

- **Le réseau des offices statistiques de la Grande Région** : collaboration entre cinq offices statistiques (Office statistique de la Sarre, INSEE Grand-Est, STATEC-Luxembourg, Office statistique de Rhénanie-Palatinat, IWEPS Wallonie). Son objectif est de fournir des données socioéconomiques harmonisées au niveau transfrontalier.
- **L'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE)**, qui opère officiellement depuis 2001 (officieusement depuis 1998). Ses objectifs sont énumérés dans la convention de 2010 et consistent à collecter des données sur le marché du travail dans la Grande Région, et à comparer et à analyser les conclusions qui pourraient appuyer les politiques relatives à l'emploi.
- **Le système d'information géographique de grande région (SIG-GR)**, lancé officiellement en 2010. Son objectif est de fournir des données transfrontières, géographiques et harmonisées en complément des données géographiques nationales, régionales et locales. Les analyses visent à soutenir les politiques de développement spatial. Il fournit également des cartes thématiques interactives accessibles via le géoportail du SIG-GR.

L'Observatoire interrégional compléterait le champ d'études et les données portant sur le logement et l'habitat dans la Grande Région ; un sujet qui n'a pas encore été abordé par les structures d'observation transfrontalière existantes. Il collecterait des données relatives à l'habitat et au logement dans la Grande Région, comparerait et analyserait les conclusions qui pourraient appuyer les politiques relatives à l'habitat.

Objectifs :

- Observation et analyses en matière d'habitat et de logement, comprenant :
 - ✓ **la collecte et l'harmonisation des indicateurs existants sur le logement** dans la Grande Région à une échelle fine ;
 - ✓ **la collecte de nouvelles données** si nécessaires ;
 - ✓ la proposition d'**indicateurs en vue de suivre les évolutions sociodémographiques et du marché de l'immobilier** à l'échelle transfrontalière ;
 - ✓ la réalisation de **recherches et d'études sur les conséquences socioéconomiques et environnementales de la mobilité résidentielle transfrontalière** ;
 - ✓ la promotion d'une **approche transdisciplinaire**, avec co-création de la connaissance et participation du grand public lors de la réalisation des recherches ;
 - ✓ **l'identification de bonnes pratiques** dans la Grande Région en matière de rénovation de logements, de mécanismes innovants pour la création de logements abordables, d'identification de logements vacants, et élaboration d'un **guide de bonnes pratiques** en trois langues (allemand, français, anglais) ;
 - ✓ **l'organisation de séminaires et d'ateliers de travail** regroupant les acteurs locaux en vue d'identifier les sujets émergents, de partager les informations et de communiquer les résultats ;
 - ✓ **l'organisation d'évènements ouverts au public (par ex. café-débat, séances d'information) dans les régions membres** afin de communiquer les résultats des études.

- **L'observation du logement en collaboration** avec les partenaires institutionnels et méthodologiques dans la Grande Région.
- L'observation **centrée sur les besoins des décideurs politiques des différentes régions membres.**
- L'observation **centrée sur les régions et sur les différentes zones transfrontalières dans la Grande Région.**
- L'Observatoire interrégional informerait les décideurs politiques en charge de **la politique interrégionale dans la Grande Région.**

Forme légale et formes de participation :

- L'Observatoire interrégional du logement constituerait **une nouvelle structure d'observation** dans la Grande Région **financée par les régions membres** de la Grande Région.
- L'Observatoire mettrait en réseau les structures existantes d'observation de l'habitat et des études sur le logement dans les régions membres :
 - ✓ Au Luxembourg : l'Observatoire de l'Habitat.
 - ✓ En Rhénanie-Palatinat et en Sarre : le BBSR et l'ISB.
 - ✓ En Lorraine : l'AGAPE et les autres agences d'urbanisme (comme celle de Metz et de Nancy).
 - ✓ En Wallonie : le CEHD et l'IWEPS.
 - ✓ Les acteurs de la Grande Région en charge de la diffusion de données statistiques et de cartes : le **réseau des offices statistiques de la Grande Région et le SIG Grande Région.**
- En s'appuyant sur la Convention sur l'échange réciproque et transfrontalier de données géographiques, signée le 12 décembre 2014 à Mons (version élargie en 2017) par les directeurs des administrations cadastrales et instituts géographiques de la Grande Région, il sera nécessaire de définir les conditions du partage des informations géographiques sur l'habitat et les logements dans la Grande Région entre les partenaires et les associés de l'Observatoire transfrontalier ; la Convention de 2014 offre **un cadre de coopération et instaure une collaboration avec le Groupe de travail Cadastre et cartographie dans la Grande Région en charge de l'élaboration de la Convention, indispensable pour réaliser une base de données et des cartes sur l'habitat et les logements.**

Il est recommandé d'exploiter les résultats des projets INTERREG en cours, à savoir :

- **Le projet Wohnmonitor EMR** (p. 6 du présent rapport).
- **Le projet TransStat** (2019-2021), qui vise à faciliter le processus de collecte et de traitement des données et des métadonnées transfrontalières grâce à un échange structurel. Le projet regroupe les partenaires suivants : province de Flandre-Occidentale, département du Nord (France), IWEPS, Institut Scientifique de Service Public (ISSeP), région Hauts-de-France, ainsi que plusieurs partenaires associés (<https://www.transstat.eu/project?lang=fr>).

Équipe :

- L'ensemble de l'équipe sera composé d'un chargé d'études senior, de chargés d'études et d'un data manager/statisticien.
- Chaque région (Luxembourg, Wallonie, Lorraine, une équipe pour la Rhénanie-Palatinat et la Sarre) comptera un chargé d'études et un technicien travaillant à l'Observatoire interrégional à mi-temps selon les besoins de chaque région et selon la disponibilité des équipes

d'observation de l'habitat et du logement existantes dans chaque région. Les détails de cette organisation devront être définis avec les partenaires du projet.

- Il est nécessaire de nommer un coordinateur du projet de préférence bilingue (franco-allemand) afin d'assurer la collaboration entre les partenaires francophones et germanophones.
- La localisation du siège de l'Observatoire serait à définir.

Activités et tâches :

- Constitution des premiers indicateurs relatifs à la population et au logement dans la Grande Région à partir de la base des données recensées dans le cadre de notre étude de faisabilité.
- Rassemblement des informations et données existantes sur la population totale, le nombre de ménages, les mouvements de population, le nombre de logements, les prix de l'immobilier et les loyers, les flux transfrontaliers (cf. Tableau 2).
- Plusieurs échelles d'observation :
 - ✓ Départementale ou cantonale (les régions au Luxembourg, les départements en France, les arrondissements en Belgique, les *Landkreise* en Allemagne) pour la Grande Région (figure 3).
 - ✓ Communale et/ou intercommunale (à préciser en fonction de la disponibilité de variables) à l'échelle de la région fonctionnelle du Luxembourg utilisée par le DATER ou à l'échelle du périmètre d'étude niveau 1 (zone d'impact direct du marché de l'immobilier au Luxembourg sur les communes limitrophes du Luxembourg) illustré par la figure 3.
 - ✓ Zones transfrontalières afin de promouvoir des collaborations et des échanges tripartites ou bilatéraux entre les communes frontalières.
- Mise à jour annuelle des données (selon les disponibilités).
- Harmonisation des données.
- Études récurrentes sur les sujets « transfrontaliers » identifiés au cours de la préparation de l'étude de faisabilité.

Livrables (annuels) :

- **Tableaux, graphiques et cartes** (par thème) en vue de présenter les indicateurs statistiques et leur évolution.
- Deux notes de quatre pages sur des thèmes choisis par an et/ou sur une zone transfrontalière.
- Un **dossier thématique** plus détaillé sur un sujet choisi.
- Élaboration d'un **guide de bonnes pratiques** relatives au logement (par ex. méthodes de collecte de données et d'analyse, exemples des projets résidentiels innovants mis en place, etc.).
- Création du **site Internet de l'Observatoire interrégional** en vue de diffuser les notes, le guide des bonnes pratiques, etc.
- Synthèses annuelles.
- Création d'une base de données pour la Grande Région.

- **Diffusion des cartes statiques** et interactives et des commentaires sur le site du SIG-GR.
- Organisation d'**ateliers visant à informer les décideurs politiques**.
- Organisation d'**événements ouverts au grand public** visant à communiquer les résultats du projet.
- Communiqués de presse.
- **Présentation des indicateurs transfrontaliers aux événements** relatifs à l'habitat et au logement dans les différentes régions (par ex. Semaine nationale du logement au Luxembourg).
- **Participation aux projets internationaux** réalisés en collaboration avec les institutions de la Grande Région et les autres acteurs européens.

Budget (annuel) :

L'Observatoire interrégional devrait disposer de l'équivalent de quatre postes (chargés d'études, techniciens, data manager/statisticien) intégrés aux institutions partenaires. De plus, les institutions partenaires devraient mettre à disposition leurs infrastructures techniques et scientifiques et couvrir les frais d'impression, d'expédition, de déplacement, etc. Les frais de personnel seraient pris en charge par les partenaires.

Qualification	Tâches	Temps de travail
Chargé d'études senior	Analyse de données, préparation des notes thématiques, communication ; élaboration des fiches de projet.	3 mois
Chargés d'études	Collecte et analyse de données, préparation des notes thématiques, communication, administration du projet ; définition du contenu du projet ; échanges avec les partenaires ; élaboration des fiches de projet.	6 mois (par personne)
Techniciens	Collecte de données, préparation des graphiques et des cartes.	4 mois (par personne)
Data manager/statisticien	Collecte et harmonisation des données.	4 mois

Analyse SWOT du Scénario 3 :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des acteurs spécialisés dans les analyses de l'habitat dans chaque région membre. • Création d'une nouvelle structure indépendante. • Pérennisation de l'observatoire grâce au financement régional. • Mobilisation des compétences et des expériences dans la collecte de données et dans les études centrées sur les décideurs politiques. • Focalisation sur les régions et les différentes zones transfrontalières dans la Grande Région. • Approche transdisciplinaire. • Réponse aux besoins des décideurs politiques de toutes les régions membres de la Grande Région. • Possibilité de développer une collaboration pluriniveaux entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance complexe du réseau engageant les acteurs de plusieurs types et de plusieurs pays. • Tous les partenaires du projet doivent se mettre d'accord pour financer la création de l'Observatoire. • Coût important pour les régions qui ne disposent pas de structures d'observation du logement.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de devenir un modèle d'observatoire interrégional du logement : manque de structures d'observation interrégionale pour le logement en Europe. • Développement de nouvelles collaborations, par exemple avec les acteurs locaux intéressés par les résultats préliminaires du projet. • L'intérêt croissant pour les politiques transfrontalières dans la Grande Région pourrait renforcer le rôle de l'Observatoire interrégional. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement, les territoires et exécutifs de la Grande Région ne sont pas dotés des mêmes structures d'observation. Ce rééquilibrage demande une volonté politique d'allouer davantage de moyens financiers et de ressources humaines pour certains partenaires.

Conclusions

Les entretiens réalisés avec plusieurs acteurs institutionnels et méthodologiques de la Grande Région ont enrichi notre compréhension des différents besoins et enjeux existants vis-à-vis du logement dans la Grande Région :

- Les régions membres présentent différentes capacités d'observation territoriale, ce qui se reflètera dans les modalités de la collaboration. Nous avons identifié des possibilités de collaboration en Lorraine et en Wallonie, alors qu'en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, les acteurs institutionnels ne disposent pas de structures dédiées à l'observation de l'habitat qui pourraient porter un projet INTERREG relatif à l'habitat ou collaborer dans le cadre de la constitution d'un observatoire transfrontalier du logement. Ainsi, il sera nécessaire de s'adresser aux ministères des *Länder* qui gèrent et financent des projets d'observation.
- **Il convient de souligner qu'au niveau local (communal ou régional) et grand régional, il existe une réelle volonté politique de collaborer avec les pays et les régions voisines afin d'élaborer une politique transfrontalière relative au logement et à l'aménagement du territoire.**

Le recensement des données existantes sur le logement nous a amené aux conclusions suivantes :

- Les données statistiques régionales/nationales sont assez riches, mais les informations sont souvent éparpillées entre plusieurs sources d'information (recensement de la population, données administratives, enquête, etc.). Il est nécessaire de collaborer avec les instituts statistiques (par exemple, au travers du **réseau des offices statistiques de la Grande Région**), et les instituts de recherche de chaque pays, afin de pouvoir accéder à des données plus précises, de les harmoniser, et de se pencher sur la collecte de données supplémentaires pour combler les lacunes.
- Les unités administratives de chaque pays présentent des tailles diverses (population, surface), ce qui rend les comparaisons difficiles. Ce problème peut être résolu en regroupant les unités, comme pour les autres projets internationaux.
- Il existe des divergences fortes entre les territoires de la Grande Région en ce qui concerne le niveau de détail des variables, leur périodicité et la disponibilité des données à une échelle communale. Par exemple, les dernières données issues du recensement de la population datent de 2011 au Luxembourg et en Allemagne, et de 2016 en France. Concernant les prix de l'immobilier, ils se rapportent au prix moyen ou médian, parfois au prix total du bien ou au prix par mètre carré. Certaines variables sont disponibles uniquement sous forme d'agrégats (par ex. à l'échelle des EPCI en France ou des *Landkreise* en Allemagne). Enfin, le nombre de variables disponibles varie selon les thématiques dans les différents pays et régions. Par conséquent, le nombre d'indicateurs comparables issus des données existantes (et sans harmonisation) risque d'être très limité. Dans un premier temps, il sera nécessaire de poursuivre le processus d'harmonisation des données mis en œuvre dans ce rapport au travers du recensement des données existantes. L'analyse des données collectées par les différentes entités dans la Grande Région et la définition des règles de leur rapprochement sera un défi majeur, mais réalisable si elles sont effectuées en collaboration avec les instituts statistiques. Dans un second temps, il faudra prévoir la collecte de nouvelles données ou la mobilisation des données administratives n'ayant pas encore été utilisées pour combler les lacunes en matière de données.

La collecte d'information portant sur les thématiques potentielles pour des études communes à l'échelle interrégionale ou transfrontalière nous a permis de constater que :

- La planification et l'aménagement du territoire autour des territoires frontaliers, y compris le logement, sont un défi à considérer en urgence. **L'Observatoire transfrontalier du logement permettrait d'améliorer la planification et l'aménagement du territoire et d'anticiper les besoins en logement, services et infrastructures. Les résultats serviront aux décideurs politiques dans l'élaboration de politiques et de stratégies à l'échelle transfrontalière** dans la Grande Région.
- Il est nécessaire de collecter et d'analyser les données sur **les mouvements résidentiels transfrontaliers pour mieux répondre aux conséquences sociales, économiques et environnementales** de la mobilité résidentielle transfrontalière.
- **L'observation et la surveillance des prix de l'immobilier à l'échelle transfrontalière** du Luxembourg sont des sujets importants à développer pour le Luxembourg et les communes limitrophes.
- Il est recommandé d'analyser si **certains besoins en logements pourront être pris en compte à une échelle transfrontalière**, comme les logements étudiants, ainsi que les logements et les services d'accompagnement des personnes âgées.
- La surveillance et **l'échange de bonnes pratiques** en matière d'identification des logements vacants, de mise en place de logements abordables, de réalisation de projets résidentiels multigénérationnels, de projets de reconversion, de rénovation urbaine (voire l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens) et la durabilité en matière de logement demeure insuffisamment développés entre les partenaires institutionnels de la Grande Région.

À la lumière de ces constats, **la mise en place d'un observatoire transfrontalier du logement nous paraît tout à fait indispensable et urgent. Il s'agit d'un outil incontournable pour mettre en place une politique transfrontalière soutenue par des analyses basées sur des données fiables. Cet Observatoire est à considérer comme un outil permettant de répondre aux enjeux posés par le Conseil parlementaire interrégional de la Grande Région**, d'autant plus que tous les acteurs institutionnels et méthodologiques de la Grande Région que nous avons rencontrés lors de nos entretiens ont plébiscité la mise en œuvre d'un observatoire transfrontalier du logement.

Actuellement, la **méconnaissance des prix transfrontaliers et l'absence d'informations détaillées sur les mouvements résidentiels transfrontaliers** ne permettent pas aux élus de prendre des mesures qui pourraient accompagner ou anticiper ces phénomènes, alors qu'ils affectent considérablement leurs communes. En collectant des données à une échelle plus fine, comme au niveau communal, et en mettant régulièrement à jour ces informations, **l'Observatoire pourrait faciliter la compréhension des phénomènes transfrontaliers et de leurs conséquences sociales, économiques et environnementales à court et à long terme.**

Références

Chilla T., Evrard E., Schulz C., Hengen T., Caspar G., Glaesener M.-L., Decoville A., Durand F., El Maslohi A., Sohn C., Walther O., Perlik M., Peeters D., Vandermotten C., Bittner-Priez V., Hahn C., Dörrenbächer P., Reitel B., Boquet M., de Ruffray S., Hamez G., Hamm A., *METROBORDER – Cross-Border Polycentric Metropolitan Regions*. Rapport final, ESPON 2013, 31/12/2010.

Conseil parlementaire interrégional, *Recommandation au sujet de la problématique du logement dans la Grande Région*. Séance plénière du CPI, 01/06/2018.

Entwicklungskonzept Oberes Moseltal – Ein Leitbild für die Region. Zusammenfassung der Ergebnisse Stand: Juni 2018.

Françq B., Masson O., Patart S., « Logement et politique publique en Belgique », *Lien social et Politiques*, n° 63, printemps 2010, p. 43-53.

Union des Villes et Communes de Wallonie : <http://www.uvcw.be/articles/33,226,226,0,2292.htm>

Observatoire de l’Habitat (2020a), « L’évolution du taux d’effort des ménages résidents du Luxembourg selon leur mode d’occupation et leur niveau de vie entre 2010 et 2018 », *La Note 25*, juin 2020.

Observatoire de l’Habitat (2020b), « Le “logement abordable” au Luxembourg : définition, offre et bénéficiaires potentiels », *La Note 26*, juin 2020.

Agences d’urbanisme du Grand Est, *Rapport sur les enjeux et les défis transfrontaliers* (2018). Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires (SRADDET) dans la région Grand Est, p. 90.

SDTGR, *Appropriation du diagnostic territorial par les acteurs de la Grande Région et formulation d’enjeux transversaux*, Cahier n° 5. 2018. Accessible sur : https://amenagement-territoire.public.lu/dam-assets/fr/affaires_transfrontali%C3%A8res/SDTGR-LIVRET-5-FINAL-Workshops-Enjeux-thematiques-et-transversaux-Chaire-ANMT.pdf

SRADDET (2018) : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2018/12/4-sraddet-ge-fascicule.pdf>

empirica-systeme GmbH : <https://www.empirica-systeme.de/en/portfolio/market-database/real-estate-price-maps/>

<https://amenagement-territoire.public.lu/fr/grande-region-affaires-transfrontalieres/SDT-GR.html>

<https://fm.rlp.de/de/presse/detail/news/News/detail/sozial-schnell-gut-preisverleihung-ideenwettbewerb-fuer-bezahlbaren-wohnungsbau-in-rheinland-p/>

ANNEXES

Annexe 1a. Répertoire des organismes et des institutions recensés dans la Grande Région

Annexe 1a. Répertoire des organismes et des institutions recensés dans la Grande région

Collaborateurs potentiels en Belgique

Institution	Type de partenaire
La Province de Liège (Region of Liège) Département Infrastructures et Environnement	État et organismes apparentés
Société wallonne du Logement (SWL) [Society of Housing Wallon] Cadastre du Logement	État et organismes apparentés
Wallonie, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie	État et organismes apparentés
Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme	État et organismes apparentés
Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie Département du Logement	État et organismes apparentés
Département du Logement, Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie Direction des Études et de la Qualité du logement	État et organismes apparentés
Gouvernement Wallon Aménagement du territoire	État et organismes apparentés
Gouvernement Wallon Logement	État et organismes apparentés
Gouvernement Wallon Statistiques	État et organismes apparentés
L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) Direction Recherche et Evaluation (créée en 2003)	Institut scientifique
Centre d'Etude en Habitat Durable de Belgique, CEHD	Institut scientifique
Liège Service de l'Aménagement du Territoire Liège	Commune
Liège Département de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire	Commune
City of Liège Département du Logement, de la Régie foncière et du Développement économique et commercial	Commune
Liège Service du Logement	Commune
Arlon Gestion Logement Sud Luxembourg	Commune

Arlon Collège Communal-Logement (+ Habitations Sud-Luxembourg et Logesud)	Commune
Arlon Collège Communal-Aménagement du Territoire	Commune
Bastogne Société de logements publics de la Haute Ardenne	Commune
Bastogne Logement	Commune
La Communauté germanophone (DG) Fachbereich Aussenbeziehungen und Regionalentwicklung	État et organismes apparentés
Province de Luxembourg Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg (SAMI-Lux)	État et organismes apparentés
STATBEL	Office statistique
AIS Liège	Autres bailleurs
AIS Namur	Autres bailleurs
Agence Immobilière Sociale Nord-Luxembourg	Autres bailleurs
Agence Immobilière Sociale Centre-Ardenne	Autres bailleurs
Service d'Etude en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée (SEGEFA), Université de Liège	Institut scientifique
LEMA (Local Environment management & analysis), Urban & Environmental Engineering (UEE), Université de Liège	Institut scientifique
LEMA (Local Environment management & analysis), Urban & Environmental Engineering (UEE), Université de Liège	Institut scientifique
Sans Logis	ASBL
Habitat-Service	ASBL
Amon Nos Hôtes	ASBL

Collaborateurs potentiels en France

Institution	Type de partenaire
Commune de Thionville Secrétariat du Développement du Territoire	Commune
Commune de Briey Service de Aménagement du Logement	Commune
Département de Moselle La Direction Départementale des Territoires	Département
Département de Meuse Habitat et Aménagement du territoire	Département
Commune de Audun-le-Tiche Travaux, Projets et Urbanisme	Commune
Communauté de communes Pays Haute Val d'Alzette	Collectivités locales et territoriales
Région Grand-Est Aménagement du Territoire	Région
Région Grand-Est Relations internationales et transfrontalières	Région
Communauté d'agglomération de Longwy Urbanisme et Habitat	Collectivités locales et territoriales
Syndicat mixte du SCoT nord Meurthe-et-Mosellan	Collectivités locales et territoriales
AGAPE (Agence d'urbanisme et de développement durable), Lorraine du Nord	Agence d'urbanisme
INSEE-Est	Office statistique
Observatoire des Loyers de l'Agglomération Nancéienne	Observatoire
ADIL 54-55 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Meurthe-et-Moselle)	Agence départementale
Observatoire Départemental de l'Habitat de la Moselle (ODH57) - un document	Observatoire
Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville	Collectivités locales et territoriales
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle)	Agence départementale
Pôle Métropolitain Frontalier	Collectivités locales et territoriales

Collaborateurs potentiels en Allemagne

Institution	Type de partenaire
BAK WOB Kontaktperson für Rheinland- Pfalz, Ministerium für Finanzen Referat 4514	État et organismes apparentés
Referat 4513 Wohnungs- und Städtebau (Baufachliches, Demografie und Wettbewerbe), grenzüberschreitende Zusammenarbeit, Geschäftsstelle Baukultur	État et organismes apparentés
BBSR Referat I 6 – Stadt-, Umwelt- und Raumbewachung	État et organismes apparentés
BBSR Wohnungs- und Immobilienmarkt	État et organismes apparentés
BBSR Wohnen und Gesellschaft	État et organismes apparentés
BBSR Wohnungsmarktbeobachtung	État et organismes apparentés
Finanzministerium Abteilung für europäische und interregionale Kooperationen	État et organismes apparentés
Gesellschaft für immobilienwirtschaftliche Forschung Mietspiegel	Institut scientifique
IHK Rheinland-Pfalz Raumordnung und Landesplanung	État et organismes apparentés
IHK Rheinland-Pfalz Zahlen, Daten, Fakten	État et organismes apparentés
IHK Saarbrücken Raumordnung & Bauleitplanung	État et organismes apparentés
IHK Saarbrücken Regionaldaten	État et organismes apparentés
Landesamt für Zentrale Dienste Statistisches Landesamt Saarland	Office statistique
Ministerium des Saarlandes Ministerium des Inneren, Bauen und Sport	État et organismes apparentés
Obere Landesplanungsbehörde RLP Nord Planen, Bauen, Natur und Energie	État et organismes apparentés
Planungsgemeinschaft Region Trier "Zukunftsstrategie 2025"	Commune
Regionalverband Saarbrücken Grenzregion	Association régionale
Regionalverband Saarbrücken Rauminformationssystem	Association régionale

Stadt Saarbrücken Stadtplanungsamt	Commune
Stadt Trier Amt für Wohnen und Bauen- Grundstücksmarkt Gutachterausschuss für Grundstückswerte für den Bereich der Stadt Trier	Commune
Stadt Trier Amt für Wohnen und Bauen- Wohnraum	Commune
Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz Geodienst	Office statistique
TU Kaiserslautern Abteilung für internationale Planungssysteme	Institut scientifique
TU Kaiserslautern Abteilung für Regionalentwicklung und Regionalplanung	Institut scientifique
Universität Trier Professur für Kultur- und Regionalgeographie	Institut scientifique
Universität Trier Wirtschafts- und Sozialgeographie	Institut scientifique
Wohnungswirtschaft im Westen Europapolitik	Association régionale
Wohnungswirtschaft im Westen Statistik	Office statistique

Annexe 1b. Répertoire des organismes et des institutions contactés dans la Grande Région

Annexe 1b. Liste des organismes et des institutions contactés et consultés dans la Grande Région

Organismes contactés

Institution	Type de partenaire
Allemagne	BBSR
Allemagne	Chancellerie d'Etat de Rhénanie-Palatinat
Allemagne	Grenzüberschreitende Zusammenarbeit Ministerium für Finanzen und Europa Am Stadtgraben
Allemagne	Kreisverwaltung Eifelkreis Bitburg-Prüm(Landrat Bitburg) (Eifelkreis Bitburg-Prüm is a district in Rhineland-Palatinate)
Allemagne	Kreisverwaltung Trier-Saarburg (Landrat Trier-Saarburg)
Allemagne	La Saar
Allemagne	Landesamt für Zentrale Dienste; Statistisches Landesamt Saarland
Allemagne	Mayor of Irrel
Allemagne	Mayor of Trier
Allemagne	Minister für Inneres, Bauen und Sport, Abteilung OBB1 Details anzeigen/ausblenden Landes- und Stadtentwicklung, Bauaufsicht und Wohnungswesen (Département État et développement urbain, supervision de la construction et logement)
Allemagne	Ministère des Finances et des Affaires Européennes
Allemagne	Ministerium für Finanzen Referat 4514 et Referat 4513
Allemagne	Planungsgemeinschaft Region Trier [Association for Planning , Region of Trier] Chief Planner of the paper "Zukunftsstrategie 2025"
Allemagne	Project "Wohnmonitor" funded by the INTERREG program; Region Aachen Zweckverband
Allemagne	Universität Trier [University of Trier] Professur für Kultur- und Regionalgeographie (Department for culture- and regional Geography)
Belgique	CEHD
Belgique	Wallonie, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du patrimoine et de l'Energie; Département du Logement
Belgique	Wallonie, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du patrimoine et de l'Energie; Département du Logement, Direction des études et de la qualité du logement
France	AGAPE Lorraine Nord
France	Communauté d'Agglomération Thionville-Porte de France
Grande Région	Grande Région, Secrétariat du Sommet de la GP
Luxembourg	MEA/ SIG-GR

Organismes consultés

Institution	Type de partenaire
Allemagne	Project "Wohnmonitor" funded by the INTERREG program; Region Aachen Zweckverband
Allemagne	Ministerium für Finanzen Referat 4514 et Referat 4513
Allemagne	Minister für Inneres, Bauen und Sport, Abteilung OBB1 Details anzeigen/ausblenden Landes- und Stadtentwicklung, Bauaufsicht und Wohnungswesen (Département État et développement urbain, supervision de la construction et logement)
Allemagne	BBSR
Allemagne	Chancellerie d'Etat de Rhénanie-Palatinat
Allemagne	Universität Trier [University of Trier] Professur für Kultur- und Regionalgeographie (Department for culture- and regional Geography)
Allemagne	Kreisverwaltung Eifelkreis Bitburg-Prüm(Landrat Bitburg) (Eifelkreis Bitburg-Prüm is a district in Rhineland-Palatinate)
Allemagne	Mayor of Irrel
Belgique	CEHD
France	Communauté d'Agglomération Thionville-Porte de France
France	AGAPE Lorraine Nord
Grande Région	Grande Région, Secrétariat du Somment de la GP
Luxembourg	MEA/ SIG-GR

Annexe 2. Liste des bases de données relatives au logement dans la Grande Région

Observatoire Transfrontalier du Logement

Indicateurs en Allemagne

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Rheinland-Pfalz	Logement	Fertigstellung neuer Wohngebäude und Wohnungen in Wohngebäuden nach Zahl der Wohnungen - Jahressumme - regionale Tiefe: Gemeinden, Samt-/Verbandsgemeinden [Réalisation de nouveaux bâtiments résidentiels et appartements dans des bâtiments résidentiels par nombre d'appartements - somme annuelle - échelle régionale: communes, intercommunalités]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2008-2018	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=FDC07751763925B4093C7FC86C17EF6C.reg2?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548147613345&levelid=1548146718980&step=2
Rheinland-Pfalz	Logement	Fertigstellung von Wohnungen in Wohn- und Nichtwohngebäuden nach Zahl der Räume - Jahressumme - regionale Tiefe: Kreise und krfr. Städte [Achèvement d'appartements dans des immeubles résidentiels et non résidentiels selon le nombre de pièces - somme annuelle - échelle régionale: quartiers et villes]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2008-2018	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=FDC07751763925B4093C7FC86C17EF6C.reg2?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548147613345&levelid=1548146718980&step=2
Saarland	Logement	Fertigstellung neuer Wohngebäude und Wohnungen in Wohngebäuden nach Zahl der Wohnungen - Jahressumme - regionale Tiefe: Gemeinden, Samt-/Verbandsgemeinden [Réalisation de nouveaux bâtiments résidentiels et appartements dans des bâtiments résidentiels par nombre d'appartements - somme annuelle - échelle régionale: communes, intercommunalités]	Administratif	Nuts 1 (Saarland) Nuts 3 (Région de Saarbrücken) Nuts 5/ LAU 2 Commune de Saarbrücken & Saarlouis)	2008-2018 Ville du Saarbrücken et disponible à partir de 2009	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=262B6E8FE3717015EF3B7AFCE5FDB954.reg2?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548149115715&levelid=1548146718980&step=2
Saarland	Logement	Fertigstellung von Wohnungen in Wohn- und Nichtwohngebäuden nach Zahl der Räume - Jahressumme - regionale Tiefe: Kreise und krfr. Städte [Achèvement d'appartements dans des immeubles résidentiels et non résidentiels selon le nombre de pièces - somme annuelle - échelle régionale: quartiers et villes]	Administratif	Nuts 1 (Saarland) Nuts 3 (Région de Saarbrücken) Nuts 5/ LAU 2 Commune de Saarbrücken & Saarlouis)	2008-2018 Ville du Saarbrücken et disponible à partir de 2009	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=262B6E8FE3717015EF3B7AFCE5FDB954.reg2?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548149115715&levelid=1548146718980&step=2
Rheinland-Pfalz	Prix terrain constructible	Veräußerungsfälle, veräußerte Fläche, Kaufsumme, durchschnittlicher Kaufwert nach Baulandarten - Jahressumme - regionale Tiefe: Kreise und krfr. Städte [Casiers d'élimination, surface vendue, prix d'achat, valeur d'achat moyenne par terrain constructible - somme annuelle - échelle régionale: districts et villes]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	1995-2017	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=6F231C1192FCE04DD6E1F1F1B2322D11.reg3?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548150898269&levelid=1548150345022&step=2
Saarland	Prix terrain constructible	Veräußerungsfälle, veräußerte Fläche, Kaufsumme, durchschnittlicher Kaufwert nach Baulandarten - Jahressumme - regionale Tiefe: Kreise und krfr. Städte [Casiers d'élimination, surface vendue, prix d'achat, valeur d'achat moyenne par terrain constructible; échelle régionale: districts et villes]	Administratif	Nuts 1 (Saarland) Nuts 3 (Région de Saarbrücken) Nuts 5/ LAU 2 Commune de Saarbrücken & Saarlouis)	1995-2017	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=6F231C1192FCE04DD6E1F1F1B2322D11.reg3?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548150898269&levelid=1548150345022&step=2
Rheinland-Pfalz et Saarland	Allocations de Logements	Haushalte mit Wohngeld, Anteil an den Privathaushalten: Bundesländer, Stichtag, Wohngeldart [Ménages bénéficiant d'une aide au logement, part des ménages privés: États fédéraux, date butoir, type d'allocation logement]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland-Pfalz et Saarland)	2005-2017	DESTATIS	Type d'allocation: 1) L'État paie la totalité du loyer (par exemple, aux chômeurs) 2) L'État ne paie qu'une partie du loyer (par exemple, aux parents seuls, aux personnes à faible revenu)	https://www-genesis.destatis.de/genesis/online/data/sid=9678DA00D3B63716E6857FDF1C40D041.GO_1_2?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548151799022&levelid=1548151760015&step=2

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Rheinland-Pfalz	Population	Bevölkerung nach Geschlecht - Stichtag 31.12. - regionale Tiefe: Gemeinden, Samt-/Verbandsgemeinden [Population par sexe - 31.12. - profondeur régionale: municipalités, communautés de velours / d'associations]	Microcensus	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2008-2016	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online;jsessionid=DE28DB90EE6951CF5A2E1E0BD16A3B17.r eg1
Saarland	Population	Bevölkerung nach Geschlecht - Stichtag 31.12. - regionale Tiefe: Gemeinden, Samt-/Verbandsgemeinden [Population par sexe - 31.12. - profondeur régionale: municipalités, communautés de velours / d'associations]	Microcensus	Nuts 1 (Saarland) Nuts 3 (Région de Saarbrücken) Nuts 5/ LAU 2 Commune de Saarbrücken & Saarlouis)	2008-2016	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online;jsessionid=30BD4EDD7767A3BD797466FB7832C081. reg1
Région Rheinland-Pfalz	mouvements de la population	Zu- und Fortzüge (über Gemeindegrenzen) nach Geschlecht und Altersgruppen - Jahressumme - regionale Tiefe: Gemeinden, Samt-/Verbandsgemeinden [Arrivées et départs (par les frontières municipales) par sexe et groupe d'âge - somme annuelle - profondeur régionale: municipalités, communautés de velours / d'associations]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2008-2016	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data;jsessionid=620AB0660CDE614EF0B436C1CE004E0F.reg1?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548153286097&levelid=1548153021421&step=2
Saarland	mouvements de la population	Zu- und Fortzüge (über Gemeindegrenzen) nach Geschlecht und Altersgruppen - Jahressumme - regionale Tiefe: Gemeinden, Samt-/Verbandsgemeinden [Arrivées et départs (par les frontières municipales) par sexe et groupe d'âge - somme annuelle - profondeur régionale: municipalités, communautés de velours / d'associations]	Administratif	Nuts 1 (Saarland) Nuts 3 (Région de Saarbrücken) Nuts 5/ LAU 2 Commune de Saarbrücken & Saarlouis)	2008-2016	DESTATIS	Ville du Saarbrücken et disponible à partir de 2009	https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data;jsessionid=B8D4E3B2A947CA33506804ADDF733035.reg1?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548155668401&levelid=1548155518696&step=2
Rheinland-Pfalz	mouvements de la population	Zu- und Fortzüge (über Gemeindegrenzen und Grenzen des Bundesgebiets) nach Geschlecht und Altersgruppen - Jahressumme - regionale Tiefe: Kreise und krfr. Städte Arrivées et sorties (au-delà des frontières municipales et des frontières de Territoire fédéral) par sexe et tranche d'âge - Total annuel - profondeur régionale: districts et villes tordues]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2008-2017	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data;jsessionid=620AB0660CDE614EF0B436C1CE004E0F.reg1?operation=previous&levelindex=3&levelid=1548153286097&levelid=1548153021421&step=2
Rheinland-Pfalz	ménage	Haushalte nach Haushaltsmitgliedern & Privathaushalten [Ménages par membres du ménage et ménages privés]	Microcensus	depuis 2017 (NUTS 1)	2017	DESTATIS		https://www.statistikportal.de/de/bevoelkerung/haushalte https://www.destatis.de/DE/ZahlenFakten/GesellschaftStaat/Bevoelkerung/HaushalteFamilien/Tabellen/1_2_Privathaushalte_Bundeslaender.html
Saarland	ménage	Haushalte nach Haushaltsmitgliedern & Privathaushalten [Ménages par membres du ménage et ménages privés]	Microcensus	depuis 2017 (NUTS 1)	2017	DESTATIS		https://www.statistikportal.de/de/bevoelkerung/haushalte https://www.destatis.de/DE/ZahlenFakten/GesellschaftStaat/Bevoelkerung/HaushalteFamilien/Tabellen/1_2_Privathaushalte_Bundeslaender.html
Rheinland-Pfalz	travailleurs frontaliers	Einpendler / Auspendler [Navetteurs dans le pays et à l'extérieur du pays]	Administratif	Nuts 1 (Rheinland-Pfalz)	interactive map from the Federal Office is available from 2005-2017	Federal Agency of Work Statistical Offices of Rheinland-Pfalz		https://arbeitsmarktmonitor.arbeitsagentur.de/faktencheck/regionalstruktur/karte/507/2008/einpendlerquote/

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Saarland	travailleurs frontaliers	Einpender / Auspendler [Navetteurs dans le pays et à l'extérieur du pays]	Administratif	Nuts 1 (Saarland)	publications of the statistical office are available from 1998-2016, interactive map from the Federal Office is available from 2005-2017	Federal Agency of Work Statistical Offices of Saarland	https://www.saarland.de/dokumente/thema_statistik/STALA_BER_AVI5S-J-16.pdf	https://arbeitsmarktmonitor.arbeitsagentur.de/faktencheck/regionalstruktur/karte/507/2008/einpendlerquote/
Rheinland-Pfalz	loyer	Bruttokaltmieten [Loyer brut froid]	empirica-systeme.de	Nuts 3	2012-2020	empirica-systeme.de		https://www.empirica-systeme.de/en/
Saarland	loyer	Bruttokaltmieten [Loyer brut froid]	empirica-systeme.de	Nuts 3	2012-2020	empirica-systeme.de		https://www.empirica-systeme.de/en/
Rheinland-Pfalz	Prix d'immobilier	Prix médians per m2	empirica-systeme.de	Nuts 3	2012-2020	empirica-systeme.de		https://www.empirica-systeme.de/en/
Rheinland-Pfalz	travailleurs frontaliers	Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte am Arbeits- und Wohnort, Ein- und Auspendler über Landesgrenzen nach Geschlecht - Stichtag 30.06. - Kreise und krfr. Städte [Source du Assurance Sociale à travers frontières nationales]	Microcensus	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2008-2015	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=B35B12E0B774E60B573C1167FDAFE002.reg3?operation=abrufabelleAbrufen&selectionname=13111-10-01-4&levelindex=1&levelid=1548748532112&index=22
Saarland	travailleurs frontaliers	Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte am Arbeits- und Wohnort, Ein- und Auspendler über Landesgrenzen nach Geschlecht - Stichtag 30.06. - Kreise und krfr. Städte [Source du Assurance Sociale à travers frontières nationales]	Microcensus	Nuts 1 (Saarland) Nuts 3 (Région de Saarbrücken) Nuts 5/ LAU 2 Commune de Saarbrücken & Saarlouis)	2008-2015	DESTATIS		https://www.regionalstatistik.de/genesis/online/data.jsessionid=B35B12E0B774E60B573C1167FDAFE002.reg3?operation=abrufabelleAbrufen&selectionname=13111-10-01-4&levelindex=1&levelid=1548748532112&index=22
Trèves	Prix de terrain	Bodenrichtwerte [Prix de terrain]	données administratives	Nuts 5 (commune de Trèves)	2010-2018	Commune de Trèves		https://www.trier.de/bauen-wohnen/grundstuecksmarkt/bodenrichtwerte/uebersicht/
Saarbrücken	Prix de terrain	Bodenrichtwerte [Prix de terrain]	données administratives	Nuts 5 (commune de Saarbrücken)		Commune de Saarbrücken		http://geoportal.saarland.de/portal/de/
Trèves	Prix de terrain	Bodenrichtwerte [Prix de terrain]	données administratives	Nuts 5 (commune de Trèves)				http://www.geoportal.rlp.de/portal/en/maps.html?WMC=2506
Trèves	Prix d'immobilier	Plusieurs indicateurs des prix	contrats d'achat	Nuts 5 (commune de Trèves)	2019	Commune de Trèves	le rapport sur le marché immobilier 2019	https://www.trier.de/bauen-wohnen/grundstuecksmarkt/grundstuecksmarktbericht/
Rheinland-Pfalz	Revenu disponible des ménages privés	Revenu disponible des ménages privés, y compris les organisations privées à but non lucratif - total annuel - profondeur régionale: districts et villes; en milliers d'euros	Administratif	Nuts 1 (Rheinland Pfalz) Nuts 3 (Région de Trèves) Nuts 5/ LAU 2 (Commune de Trèves)	2000-2017	DESTATIS	Le revenu disponible représente les ménages privés Disponible pour la consommation ou l'épargne. Il s'ensuit en ce que le revenu primaire monétaire Avantages sociaux et autres transferts en cours s'ajoutent et les cotisations sociales, les autres transferts en cours ainsi que les revenus coûteux et autres Impôts à payer par les ménages être soustrait. Le revenu primaire du privé Les ménages contiennent des revenus de l'emploi (tels que Salaires, revenus d'un travail indépendant) et Actifs détenus par les ménages nationaux ont coulé vers.	
Rheinland-Pfalz	Appartements et loyers	Appartements et loyers - résultats de l'enquête supplémentaire sur le microcensus;	Microcensus	Nuts 1 (Rheinland Pfalz)	2014	DESTATIS	En Rhénanie-Palatinat, environ 42 000 personnes sont interrogées chaque année dans 20 000 ménages privés et en colocation. Cela correspond à un taux de sélection de 1% des ménages du pays.	https://www.statistik.rlp.de/de/gesellschaft-staat/mikrozensus/publikationen/

Indicateurs en Belgique

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Population	Population totale	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg)	2011-2019	IWEPS/ Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium du SPF Economie)	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=200300&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0	https://statbel.fgov.be/fr/open-data/population-par-lieu-de-residence-nationalite-etat-civil-age-et-sexe-9
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Migrations résidentielles	Solde Migratoire total	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2011-2018	IWEPS/ Registre national, SPF économie - Statbel	Le solde migratoire total est différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre moins le solde naturel (naissance moins les décès) rapportée à la population totale moyenne de l'année (somme, divisée par 2, de la population au 1er janvier et de celle au 31 décembre de l'année).	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244501&sel_niveau_catalogue=T&ordre=2
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Migrations résidentielles	Solde Migratoire Externe	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2011-2018	IWEPS/ Registre national, SPF économie - Statbel	Le solde migratoire total est différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre moins le solde naturel (naissance moins les décès) rapportée à la population totale moyenne de l'année (somme, divisée par 2, de la population au 1er janvier et de celle au 31 décembre de l'année). le solde externe (mouvements de ou vers l'étranger).	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244501&sel_niveau_catalogue=T&ordre=2
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Migrations résidentielles	Solde Migratoire Interne	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2011-2018	IWEPS/ Registre national, SPF économie - Statbel	Le solde migratoire total est différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre moins le solde naturel (naissance moins les décès) rapportée à la population totale moyenne de l'année (somme, divisée par 2, de la population au 1er janvier et de celle au 31 décembre de l'année). le solde interne (mouvements à l'intérieur de la Belgique)	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244501&sel_niveau_catalogue=T&ordre=2
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Marché d'emploi	Population active, Taux de population active (15-64 ans)	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2008-2017	Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt Werk Calculs IWEPS		https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=235300&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Ménages	Nombre de ménages privés total et selon le type	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	1996-2019	Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium du SPF Economie)	0.Total des ménages privés 1. Ménages d'une personne 2. Couples mariés sans enfant 3. Couples mariés avec enfant(s) 4. Couples non-mariés sans enfant 5. Couples non-mariés avec enfant(s) 6. Familles monoparentales 7. Autres types de ménages 8. Ménages collectifs	https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Ménages	Taille moyenne de ménage	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2018-2019	Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium du SPF Economie)	L'indicateur clé est calculé en rapportant le nombre de personnes vivant dans un ménage privé au nombre total de ménages privés de l'entité. La typologie des ménages utilisée est proche de LIPRO. Cette typologie a été adoptée par un groupe de travail reprenant Statbel, le Bureau fédéral du Plan et les instituts statistiques des 3 régions (le SVR, l'IBSA et l'IWEPS).	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=223200&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Bâtiment	Bâtiments selon l'année de construction	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2016-2019	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=244000&sel_niveau_catalogue=T&ordre=8

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Types de logements	Part de buildings et immeubles à appartements parmi les logements; Part de maisons de type fermés parmi les logements; Part de maisons de type demi-fermés parmi les logements; Part de maisons de type ouvert, fermes, châteaux parmi les logements; Part de maisons de commerces parmi les logements; Part des autres bâtiments parmi les logements	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	1994-2019	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=244100&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Logement	Part des appartements parmi les logements autorisés (nouvelles constructions)	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	1996-2015	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=216000&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Ménages	Part des ménage vivant dans un logement public (%)	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2013, 2017	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=811410&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Logement social	Nombre de logements loués via une agence sociale (AIS)	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2012-2016	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=812100&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Logement public	Part de ménages vivant dans une logement public SLSP	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2008-2017	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=244200&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Logement Social - Population	Nombre de Canidatures à un logement social	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2014-2018	SPF Finances, SPF économie - Statbel Calculs IWEPS		https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=244202&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne Commune - Arrondissement - Province	Prix moyen du terrain	Prix moyen du terrain à bâtir (euros/m ²)	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	1990-2014	SPF Finances, Calculs IWEPS	Le prix moyen (en euros) au mètre carré des terrains à bâtir vendus durant l'année x. Les données proviennent du SPF Finances (ACED) Administration générale documentation patrimoniale. Lorsqu'il y a moins de 6 terrains vendus sur la période, la valeur de l'indicateur n'est pas diffusée. Ce seuil a été choisi par le fournisseur de données.	https://walstat.iweeps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=1&indicateur_id=234000&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0
Région wallonne	Transfrontaliers	Transfrontaliers	données administratives	Nuts 1 (Région wallonne)	2015-2019	INAMI	région de résidence, pays de travail	https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/travailleurs-frontaliers-pays-de-travail-de-residence/

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Région wallonne	Revenu	Revenus nets imposables médian et moyen	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	1994-2017	SPF économie - Statbel (stat fiscales)	Les statistiques fiscales sont établies sur la base des déclarations à l'impôt des personnes physiques au lieu de résidence. L'année de revenu est l'année pour laquelle des impôts sont dus. Le revenu total net imposable se compose de tous les revenus professionnels nets, revenus immobiliers nets, revenus mobiliers nets et revenus divers nets. L'indicateur est le revenu correspondant à la déclaration située au milieu de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant de revenus. Il n'est pas influencé par les valeurs aberrantes ('outliers'). Les déclarations avec revenus imposables nuls ne sont pas prises en compte dans les calculs.	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=9&indicateur_id=831101&sel_niveau_catalogue=T&ordre=2
Région wallonne	Revenu	Revenus nets imposables: indicatueres et distribution	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2001-2017	SPF économie - Statbel (stat fiscales)		https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=9&indicateur_id=831100&sel_niveau_catalogue=T&ordre=2
Région wallonne	Crédits hypothécaires sociaux	Nombre de crédits hypothécaires sociaux octroyés au cours de l'année (FLW et SWCS); Montant total des crédits hypothécaires sociaux octroyés au cours de l'année (FLW et SWCS); Encours des crédits hypothécaires sociaux octroyés FLW ; Montant total des crédits hypothécaires sociaux octroyés au cours de l'année (FLW); Montant total des crédits hypothécaires sociaux octroyés au cours de l'année (SWCS); Encours des crédits hypothécaires sociaux octroyés FLW et SWCS	données administratives	Nuts 1 (Region du Wallon) Nuts 3 (Province de Luxembourg et Liège) Nuts 5 (Communes)	2005-2018	SPF économie - Statbel (stat fiscales)	L'indicateur donne le nombre de prêts hypothécaires sociaux octroyés au cours de l'année. La Société wallonne de crédit social (SWCS) et le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie (FLW) sont notamment compétents pour octroyer des prêts hypothécaires à des taux avantageux à des ménages de conditions modestes. C'est la composition du ménage qui détermine l'organisme compétent. Si le ménage compte au moins trois enfants à charge*, c'est le FLW qui traite la demande, dans le cas contraire c'est la SWCS. S'agissant de prêts sociaux, les taux pratiqués sont inférieurs à ceux rencontrés sur le marché bancaire classique. Ils appliquent en outre des conditions plus souples en termes de quotité empruntée et de revenus. Ils sont fixés par des barèmes qui dépendent pour le FLW de la composition et des revenus du ménage, et pour la SWCS du niveau de revenu et du montant emprunté. Cette politique de prêts sociaux traduit la volonté des pouvoirs publics d'aider les ménages de conditions modestes à accéder à la propriété immobilière.	https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=A&indicateur_id=812200&ordre=0&periode=Ann%C3%A9e%202018&niveau_agre=C&sel_niveau_catalogue=T

Indicateurs en France

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Région du Grand Est	logements ordinaires	plusieurs variables décrivant les caractéristiques des logements et celles des ménages qui les occupent	Recensement de la Population 2016	commune	2016	INSEE		https://www.insee.fr/fr/statistiques/4229099?sommaire=4171558#consulter
Région du Grand Est	mobilités professionnelles	Mobilités professionnelles des individus : déplacements commune de résidence / commune de travail	Recensement de la Population 2016	commune	2016	INSEE		https://www.insee.fr/fr/statistiques/4171531?sommaire=4171558
Région du Grand Est	migrations résidentielles	Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure	Recensement de la Population 2016	commune	2016	INSEE		https://www.insee.fr/fr/statistiques/4171543?sommaire=4171558
Région du Grand Est	couples-familles-ménages	plusieurs variables décrivant	Recensement de la Population 2016	commune	2016	INSEE		https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177032?geo=REG-44
Région du Grand Est	population légale	nombre de population	Recensement de la Population 2016	commune	2016	INSEE		https://www.insee.fr/fr/statistiques/4265429?sommaire=4265511#consulter
Région du Grand Est	population active	population active occupée de 15 ans, ou population de 15 à 64 ans	Recensement de la Population 2016	commune	2016	INSEE		
Région du Grand Est	Parc social - Loyers	Loyers dans des logements sociaux	Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)	Nuts 5 (communes)	2011-2019	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)		http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/logement-social-rpls-a16559.html
Région du Grand Est	Parc social - structure	par type de log (collectif, individuel, taille des logements, époque de construction, surface habitable, DPE classe énergie)	Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)	Nuts 5 (communes)	2011-2019	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)		http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/logement-social-rpls-a16559.html
Région du Grand Est	Parc social - conjoncture	taux de vacance, taux de mobilité	Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)	Nuts 5 (communes)	2011-2019	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)		http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/logement-social-rpls-a16559.html
Région du Grand Est	Parc social - financement	nombre des logements sociaux conventionnés et non-conventionnés financés selon les segments (PLAI, PLUS, PLS)	Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)	Nuts 5 (communes)	2011-2019	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)		http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/logement-social-rpls-a16559.html

Unité	Nom de la variable	Nom détaillé de la variable	Source	Nuts-niveau	Année	Institution	Informations	Source/Accès
Région du Grand Est	Commercialisation des logements neufs	reservations: nombre des logements surface moyen, prix moyen, prix moyen per m2, nb des logements selon le nombre des chambres, selon la surface, selon prix moyen par nb des chambres	Données administratives	EPCI, Département	2010-2019 (par semestre)	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	Réservations : réservations à la vente avec dépôt d'arrhes. Encours de logements proposés à la vente : logements proposés à la vente encore non réservés. Délai d'écoulement de l'encours (en nombre de mois de vente) = (encours/moyenne des réservations des deux derniers trimestres). Ce calcul permet de mesurer le rythme d'écoulement de l'encours. Prix : prix à la réservation TTC hors frais de notaire et frais divers. Les prix de vente sont en milliers d'euros pour une maison et en euro/m ² pour un appartement. Tous les prix sont ici des prix moyens.	http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/marche-du-logement-commercialisation-des-logements-r6992.html
Région du Grand Est	Prix des terrains et du bâti (EPTB)	nb des terrains, prix médian du terrain en euro, surface médian du terrain en m2, prix médian du m2 en euro	Enquête	EPCI	2006-2017 (agrégation de 3 années)	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	L'unité statistique enquêtée est le terrain à bâtir faisant l'objet d'un permis de construire pour une maison individuelle. Les résultats de l'enquête sont obtenus par agrégation de 3 années consécutives (de 2006-2008 à 2015-2017) pour chaque EPCI de la région. Cette méthode a pour objectif de donner plus de robustesse aux résultats sur des zones où peu d'observations sont disponibles annuellement.	http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/prix-des-terrains-a-batir-en-maison-individuelle-r7000.html
Région du Grand Est	Prix des maisons	nb des maisons; prix médian de la maison, surface médiane de la maison en m2, prix médian du m2 de surface de plancher en euro	Enquête	EPCI	2006-2017 (agrégation de 3 années)	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	L'unité statistique enquêtée est le terrain à bâtir faisant l'objet d'un permis de construire pour une maison individuelle. Maisons : surface de plancher et prix médian des maisons individuelles selon le degré de finition (données calculées sur 3 années consécutives)	http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/prix-des-terrains-a-batir-en-maison-individuelle-r7000.html
Région du Grand Est	Nb des permis de construire pour maisons	Nb des permis de construire pour maisons	Données administratives	Département	2005-2016	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	Répartition statistique des surfaces de terrain des maisons individuelles 2005-2016	http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/surface-des-terrains-construits-en-maisons-r6997.html
Région du Grand Est	Nb des permis de construire pour logement	terrain par logement (m2), nb logements par ha, nb de permis	Données administratives	Département	2005-2016	DREAL Grand Est (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	Surface moyenne de terrain par logement dans le collectif et densité 2005-2016	http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/surface-des-terrains-construits-en-logements-r6998.html

Annexe 3. Liste des indicateurs partagés par les collaborateurs potentiels du projet

META-DATA sur logement dans la Grande Région

Observatoire Transfrontalier du Logement

Recensement des données relatives au logement

Nom du Partenaire **Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville**

Nom court/sigle	Nom de la variable	Description	Source des données	Nom de la source des données	Année/période	Objet	Echelle géographique
Logements	Nombre de logements		FILOCOM	FILOCOM	2015	logement	CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune
Résidences principales	Nombre de pièces		FILOCOM, RP INSEE	FILOCOM, RP INSEE	2015	logement	CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune
Résidences secondaires et occasionnels	Nombre et taux		FILOCOM	FILOCOM	2015	logement	CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune
Logements privés potentiellement indignes	Nombre et taux		FILOCOM	FILOCOM	2013	logement	CAPFT, Scotat, Moselle, commune
Copropriétés potentiellement fragiles et très fragiles	Nombre et taux	Dysfonctionnements relatifs à la gouvernance de la copropriété (syndic, conseil syndical, assemblée générale), sa situation financière, l'état du bâti, la solvabilité des propriétaires et la situation sociale des occupants	FILOCOM	FILOCOM	2013	logement	CAPFT, Scotat, commune
Vacance	Logements vacants	Stock et taux de vacance	FILOCOM	FILOCOM	2009, 2015	logement	CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune
Construction	Nombre de logements autorisés	Maisons, appartements	SITADEL	SITADEL	2017	logement	CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune
Construction 2	Nombre de permis de construire délivrés		CAPFT	CAPFT	2017		CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune

Loyers	Loyer annoncé; loyer dans le parc social		meilleursa gents.com; Immoprix; Clameur; RPLS	meilleursagents. com; Immoprix; Clameur; RPLS	2017	logement	CAPFT, Moselle, commune
Prix des logements	Prix des logements	Prix médians au m ² des maisons et des appartements	meilleursa gents.com; Immoprix; Clameur; RPLS	meilleursagents. com; Immoprix; Clameur; RPLS	2017	logement	CAPFT, Moselle, commune
Statut d'occupation	Statut d'occupation des logements		FILOCOM	FILOCOM	2015		CAPFT, Scotat, Moselle, Grand Est, commune
Logements sociaux	Logements sociaux	Nombre, taux; taux de vacance, taux de rotation; demandes enregistrées; demandes de mutation; nombre d'attributions.	RPLS, SNE	RPLS, SNE	2017		CAPFT, Scotat, Moselle, commune
Logements sociaux 2	Production des logements par type (PLAI, PLUS, PLS)	Agréments accordés	DDt	DDT	2017		CAPFT, Scotat, Moselle, commune

META-DATA sur logement dans la Grand Région

Observatoire Transfrontalier du Logement

Recensement des données relatives au logement

Nom du Partenaire **AGAPE Lorraine Nord**

Nom court/sigle	Nom de la variable	Description	Source des données	Nom de la source des données	Année/ période	Objet	Echelle géographique
Loyers	Loyers annoncés	Loyers annoncés ; par m ² ; taille du logement (surface, nb de chambres); par localisation (commune); étiquette énergétique DPE	AtHOME	AtHOME	depuis 2014	logement	Toutes échelles jusqu'à la région Lorraine
Loyers	Loyers annoncés	Loyers annoncés sur l'ensemble du territoire Agape ; par m ² ; par taille du logement (en m ² , par nb de chambres); par localisation (commune); étiquette énergétique DPE	Relévé petites annonces	Leboncoin	depuis 2002	logement	Communes/EPCI territoire AGAPE
Prix des logements	Prix des logements	Prix médians au m ² des maisons et des appartements	Chambre des Notaires	base PERVAL	depuis 2004	logement	EPCI/communes territoire AGAPE
Prix des logements	Prix des logements	Prix médians au m ² des maisons et des appartements	Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)	Demande de Valeurs Foncières (DVF)	depuis 2011	logement	EPCI/communes territoire AGAPE
Prix des terrains	Prix des terrains constructibles	Prix médian au m ² en diffus ; en lotissement privé ; en lotissement communal	Chambre des Notaires	base PERVAL	depuis 2004	logement	EPCI/communes territoire AGAPE
Construction	Nombre de logements commencés	maisons (individuel pur/groupé) et appartements (collectif) ; individuel/ collectif en neuf/renouvellement ; utilisation (occupation, location, vente); Logement ayant fait l'objet d'une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)	Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales	Sit@del2	2007-2016	logement	EPCI, communes

Construction	Nombre de logements autorisés	maisons (individuel pur/groupé) et appartements (collectif) ; individuel/ collectif en neuf/renouvellement ; utilisation (occupation, location, vente); Logement avec permis de construire accordé	Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales	Sit@del2	2008-2017	logement	EPCI, communes
Statut d'occupation	Statut d'occupation des logements	Propriétaires ; locataires logement loué vide HLM ; locataire logement loué vide non HLM, logé gratuitement, locataire chambre meublé ou hôtel ; hors logement ordinaire	INSEE	Recensement de la population	1999, 2006-2015	logement	communes France entière
Nombre de ventes de logements	Nombre de ventes de maisons et de appartements		Chambre des Notaires	base PERVAL	depuis 2004	logement	EPCI/communes territoire AGAPE
Nombre de ventes de logements	Nombre de ventes de maisons et de appartements		Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)	Demande de Valeurs Foncières (DVF)	depuis 2011	logement	EPCI/communes territoire AGAPE
Vacance	Logements vacants	Stock et taux de vacance; durée de la vacance (</ > 2ans); niveau de confort; type de propriétaire ; lieu de résidence du propriétaire ;	Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)	Fichiers fonciers	2009 à 2015	logement	EPCI, communes
Vacance	Logements vacants	Stock de logements vacants	INSEE	Recensement de la population	1999 ; 2006 à 2015	logement	Commune sur la France entière
Performance énergétique	Performance énergétique	Etiquette énergétique des logements sociaux	DREAL Grand Est	Répertoire du Parc Locatif et Social (RPLS)	depuis 2011	logement	Toutes échelles Meurthe-et-Moselle et Moselle
Performance énergétique	Performance énergétique	Etiquette énergétique des logements privés vendus	Chambre des Notaires	base PERVAL	depuis 2004	logement	EPCI/communes territoire AGAPE
Performance énergétique	Performance énergétique	Etiquette énergétique des logements privés proposés à la location	AtHOME	AtHOME	depuis 2014	logement	Toutes échelles jusqu'à la région Lorraine
Confort des logements	Confort des logements	Salle de bain ou WC dans le logement ; chauffage central ; tout électrique	INSEE	Recensement de la population	1999 et 2006 à 2015	logement	commune
Age du parc	Période de construction	Avant 1919 ; 1919-1945 ; 1946-1970 ; 1971-1990 ; 1991-2005 ; 2006-2012	INSEE	Recensement de la population	1999 et 2006 à 2015	logement	commune

META-DATA sur logement dans la Grand Région

Observatoire Transfrontalier du Logement

Recensement des données relatives au logement

Nom du Partenaire

CEHD

Nom court/sigle	Nom de la variable	Description	Source des données	Nom de la source des données	Année/période	Objet	Echelle géographique
Loyers privés	Loyers privés	Niveau des loyers privés, des conditions de logement dans le secteur locatif et de l'effort financier des locataires	Enquête	Enquête loyer réalisée par le CEHD	depuis 2018	logement	province / arrondissement
Loyers publics	Loyers des logements publics par classe	Distribution des loyers publics par classe	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2012-2017	ménage	province/Société
Locataires sociaux	Locataires d'un logement social selon l'âge du chef de ménage	Les classes d'âges disponibles sont : moins de 30 ans; entre 30 et 60 ans; plus de 60 ans	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2012-2017	ménage (chef de ménage)	province/ société
Locataires sociaux	Locataires d'un logement social selon le type de ménage	Les locataires des logements sociaux sont caractérisés selon leur composition : personnes isolées (h/f), couples sans enfants, couples avec enfants, familles monoparentales (h/f), autres.	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2012-2017	ménage	province/ société

Locataires sociaux CSP	Locataires d'un logement social selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage	Les catégories disponibles sont : Ouvriers, Employés; Cadres; Indépendants; Pensionnés ou prépensionnés; chômeurs, bénéficiaires du Revenu d'Insertion Social (RIS); Bénéficiaires d'une allocation handicap; Bénéficiaires d'assurance maladie-invalidité; indéterminés	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2009-2017	individu (chef de ménage)	province/société
Locataires sociaux, taille du ménage	Taille moyenne des ménages logés dans les logements sociaux		données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2005-2017	ménage	province/société
Nombre de ménages/personnes logés dans le logement social	Evolution du nombre de ménages logés dans des logements sociaux et du nombre de personnes logées dans des logements sociaux		données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2005-2017	ménage/ individu	province/société
Logements publics	Détail du parc de logements publics par type de logement, par commune et par année.	logement social et moyen, nb de chambre, nb total de logements ; type de logement : étudiant, d'insertion, à loyer d'équilibre, moyen, sociaux et de transit	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2007-2017	logement	province/ commune

Vacance logement public	Détail de la vacance dans le parc de logements publics par type de logement, par type de vacance, par commune et par année	type de logement : étudiant, d'insertion, à loyer d'équilibre, moyen, sociaux et de transit ; type de vacance : interstitielle, vacance pour cause de travaux	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2007-2017	logement	province/ commune
Sur-occupation-sous-occupation, logement public	Nombre de ménages occupants un logement social proportionné à la composition du ménage, nombre de ménages sur-occupant le logement et nombre de ménages sous-occupant le logement	En cas de sur-occupation et sous-occupation, le détail par chambres "en trop" ou manquantes est disponible	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2013-2017	logement	province/ commune
Rotation dans le parc de logements publics	Taux de rotation dans le parc public	Le taux de rotation représente le rapport entre le nombre de locataires du logement publics partis dans l'année et le nombre de logements loués en fin d'année.	données administratives	données locatives agrégées transmises une fois par an par les Sociétés de Logement de Service public (SLSP) à la SWL (Société Wallonne du Logement)	2005-2017	logement	province/société
Candidatures au logement public par âge	Distribution des candidatures au logement public selon l'âge du chef de ménage	L'âge des chefs de ménages est connue à l'année près	données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune
Candidatures au logement public par catégorie de revenus	Candidatures au logement public selon la catégorie de revenus du ménages	catégorie de revenus du ménages : précaires, modestes, moyen	données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune

Candidatures au logement public par CSP	Candidatures au logement public selon la CSP du chef de ménage		données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune
Candidatures au logement public par type de ménage	Candidatures au logement public selon le type de ménage	Les ménages candidats au logement public sont caractérisés selon leur composition : personnes isolées (h/f), couples sans enfants, couples avec enfants, familles monoparentales (h/f), autres.	données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune
Candidatures au logement public par taille de ménage	Candidatures au logement public selon la taille du ménage	Distribution des candidatures au logement public selon la taille des ménages (nombre de personnes)	données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune
Candidatures au logement public par la taille de logement demandé	Candidatures au logement public selon la taille de logement	Selon les règles en vigueur dans le secteur du logement public en Wallonie, la taille du logement auquel un ménage peut prétendre dépend de la composition de celui-ci afin que le logement qui lui sera attribué soit proportionné au ménage. La présente variable indique la taille du logement calculée d'après la composition du ménage selon les règles en vigueur.	données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune

Candidatures au logement public par commune de résidence des demandeurs	Candidatures au logement public selon la commune de résidence du demandeur	Cette variable permet de déterminer la part des candidatures dans la commune provenant de personnes résidant déjà dans celle-ci, résidant dans une commune limitrophe à celle-ci, résidant dans une commune du même arrondissement, de la même province ou d'une autre province	données administratives	Base de données des candidatures au logement public de la SWL (Société Wallonne du Logement) arrêtée au 31 décembre de chaque année	2017-2019	ménage	province/arrondissement/commune
Population	Population	Population résidente totale pour la Wallonie / provinces wallonnes / arrondissement et communes	Statistiques officielles	StatBel	1992-2019	Individu	Région/province/arrondissement/commune
Nombre de ménages	Nombre de ménages résidents	Nombre de ménages résidant en Wallonie	Statistiques officielles	StatBel	2000-2017	Ménage	Région/province/arrondissement/commune
Mouvement_ population	Mouvement de la population	Détaille le mouvement naturel, le mouvement migratoire interne à la Belgique et le mouvement migratoire international pour chaque commune	Statistiques officielles	StatBel	1992-2018	Individu	Région/province/arrondissement/commune
Prix de l'immobilier	Prix de l'immobilier	Détaille le nombre de ventes, le prix médian, 1er quartile et 3eme quartile pour les différents types de biens (Maisons à 2 ou 3 façades, Maisons 4 façades, Appartements) par commune	Statistiques officielles	StatBel	2010 - 2018	Logement	Région/province/arrondissement/commune
Prix de l'immobilier	Prix de l'immobilier	Prix moyen par m ² par commune	Statistiques officielles	StatBel	1992, 2000, 2005, 2012, 2013, 2014	Terrain	Région/province/arrondissement/commune

Permis bâtir	Permis de bâtir	Nombre de permis de bâtir délivrés par type de bâtiments (immeubles à appartements, maisons unifamiliales)	Statistiques officielles	StatBel	1996-2018	Logement	Région/province/arrondissement/commune
Nombre logements	Nombre de logements	Nombre de logements en Wallonie	Statistiques cadastrales	StatBel	1995-2018	Logement	Région/province/arrondissement/commune

Annexe 4. Méthodologie pour délimiter le périmètre de la région fonctionnelle dans la Grande Région

Annexe 4. Méthodologie pour délimiter le périmètre d'étude dans la Grande Région

1. L'aire d'étude

Différentes unités territoriales pour chaque pays de la Grande Région (sauf le Luxembourg) :

- En France ce sont les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;
- En Belgique et en Sarre l'unité territoriale est la commune ;
- En Rhénanie-Palatinat ce sont Verbandsgemeinde (Trier et Trier Land, Bitburg et Bitburg Land ont été fusionnés) qui correspondent aux groupements de villages.

2. Indicateurs

Indicateur : Mobilité transfrontalière

Flux de travailleurs frontaliers au sein de la Grande Région (par origine et destination)

Indicateur : Démographie

Population « active » (15-64 ans FR, 15-65 BE, 15-64 DE)

3. Données non géo-référencées

Au moment de la réalisation de l'étude de faisabilité, les données les plus récentes disponibles pour le flux transfrontalier et la population allemande dataient de 2017 et de 2016 pour la population en Wallonie, de 2015 en France.

Fichier : Flux_transfr_2017_MDDI, format xlsx.

Variables : PAYS, Localité Résidence, Commune Travail, Code- MAT comm trav, nombre de transfert.

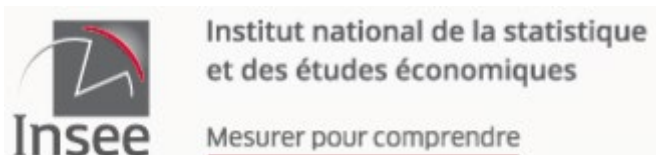
Fichier: POP_15_64_2017_DE xlsx,



source : <https://www.regionalstatistik.de/genesis/online?language=de&sequenz=statistikTabelle n&selectionname=12411>

Variables : Code_DG, Gemeinden, Altersgruppen, Insgesamt

Fichier: POP_active_2015_FR xlsx



source : https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=309320,6593338,674326,700455&c=indicator&i=rp.pt_act1564&s=2015&view=map1

Variables : Code INSEE, Libellé, Taux d'activité des 15 à 64 ans 2015, Nb de pers. de 15 à 64 ans 2015

Fichier : Taux_d'emploi_active_BE_2016 xls,



source :

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=235300&sel_niveau_catalogue=T&rdre=13

Variables : Code INS, Shn, Type d'entité, Entité administrative, ID 26 population h+f 15-65

4. Données géo-référencées

Les données spatiales au niveau NUTS 5 (Nomenclature des unités territoriales statistiques)

Variables : Area, Perimeter, SHN, GEN, SHN_txt

5. Model de traitement

Dans une première étape les données concernant les flux transfrontaliers ont été fusionnées avec le fichier géo-référencé (centroïde) NUTS 5 et les fichiers comprenant la population active pour chaque pays par commune. La combinaison de la couche géo-référencée de centroïde avec les différentes unités territoriales a permis de calculer le pourcentage de frontaliers par rapport à la population de 15 à 65 ans.

6. Résultats

Deux taux (frontaliers par rapport à la population de 15 à 65 ans) se sont détachés : 8% et 1%. Le premier périmètre sans discontinuité est composé de 51 unités territoriales dont le taux est supérieur à 8%. Cette zone de 6.558km² comptait 150 219 transfrontaliers sur les 707 859 personnes de la population active. Le second périmètre, dont le taux est supérieur à 1% (complété d'une zone d'impact potentiel) se compose de 154 unités territoriales avec 176 440 transfrontaliers sur les 1 956 077 personnes de la population active de cette zone de 16.929km².

